



PHOTO PIERRE LAHOUD  
Québec et son port, le fleuve et l'Île d'Orléans.

## JOURNÉES DU FLEUVE SAINT-LAURENT

# Bilan de santé du Saint-Laurent

**Normand Gagnon**

Réunis les 26 et 27 octobre à Québec à l'instigation de la ZIP de Québec Chaudière—Appalaches, plusieurs organismes et intervenants concernés par le Saint-Laurent ont pu en dresser un bilan de santé. Le forum aura donc été l'occasion de prendre connaissance de l'état actuel du fleuve. Pas moins de 16 conférences ont été tenues au cours de la première journée seulement.

En ouverture, Jean Burton, spécialiste des grands fleuves, a présenté le Saint-Laurent et son bassin comme le plus grand écosystème d'eau douce du monde où s'est établie depuis plus de deux siècles la grande majorité de la population en raison de l'abondance des ressources et de l'accès facile à cette grande

voie de navigation. Ce qui n'aurait pas été sans effets sur les fonctions naturelles du système fluvial dont, entre autres, la perte des deux tiers des milieux humides nécessaires à la protection des berges et à la régénération biologique.

Serge Tremblay, biologiste au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dresse un bilan relativement positif de la biodiversité des espèces de poissons du fleuve, explicable par la diminution draconienne au cours des vingt dernières années des substances toxiques industrielles comme les métaux lourds. Cette diminution serait attribuable en grande partie aux interventions faites au niveau des Grands Lacs. M. Tremblay fournit à titre d'exemple la croissance actuelle et la survie du bar rayé, disparu au

cours des années 60 et réintroduit par la suite. Selon lui, la première frayère viable de cette espèce, identifiée en 2011 près de Montmagny, témoigne de l'amélioration générale des habitats fluviaux. Il ajoute que des sites de frai de l'esturgeon jaune et de l'éperlan arc-en-ciel ont récemment été découverts dans notre région tout en soulignant l'effet encore méconnu d'espèces exotiques comme le gobie à taches noires.

Sur le plan de la qualité générale de l'eau du fleuve, Serge Hébert du ministère du Développement durable (MDDEP), fait le constat d'une «contribution» de la région de Québec à l'état bactériologique du cours d'eau à la hauteur de l'île d'Orléans. Qualifiée de «bonne» (100-150 coliformes fécaux/100 mL) en amont de Québec, la qualité passe

à «satisfaisante» (180-220 coliformes fécaux/100 mL) dans le chenal sud de l'île. Il faut savoir toutefois que, contrairement à Québec, Montréal qui rejette la moitié des eaux usées du Québec, n'utilise pas la désinfection dans son traitement; cela a évidemment une incidence sur la qualité en aval. Ajoutons que les travaux en cours autant à Montréal (désinfection à l'ozone) qu'à Québec (réservoirs de rétention) devraient contribuer significativement à l'amélioration de la qualité générale de l'eau et permettre la baignade au fleuve (presque) en tout temps.

## NAVIGATION

Ève Joseph, de Transport Québec et coordonnatrice du Comité de concertation

**SUITE EN PAGE 4**

# Des nouvelles de Vision île d'Orléans 2020

Tel qu'on pouvait le lire dans l'édition de janvier 2011 du journal *Autour de l'île*, la publication, en mars 2009, du rapport final du Forum Vision île d'Orléans 2020 a donné naissance à quatre comités de travail : Milieu de vie, Tourisme et affaires, Patrimoine et Agricole. Ces comités ont pour mandat de développer les orientations déjà identifiées dans le rapport, soit : solidarité et ouverture, vitalité et attractivité du milieu, aménagement et développement écoresponsable et mise en commun des ressources et des compétences.

## COMITÉ MILIEU DE VIE

### Le point sur les services d'urgence ambulanciers

**Julien Milot**

Le comité *Milieu de vie* œuvre en fonction des objectifs suivants : offrir un plus grand éventail de services (transport et santé), faciliter l'accès des jeunes familles à la propriété, mettre à jour le schéma d'aménagement et uniformiser les réglementations municipales.

Parmi les projets priorisés à court terme par le comité, celui d'étudier les différentes alternatives à l'amélioration des services d'urgence ambulanciers sur le territoire orléanais a été identifié. À l'initiative de la présidente du comité, Mme Lina Labbé, maire de Saint-François, un sous-comité a été formé afin de se concentrer plus spécifiquement sur ce thème. Mme Labbé s'est adjoint M. Julien Milot, conseiller municipal de Saint-Laurent, et M. Marcel Proulx, résidant de Saint-François.

**SUITE EN PAGE 2**



Scène d'accident à Saint-Laurent où les services d'urgence ambulanciers ont été requis.

PHOTO WWW.ZONE911.COM

## Des nouvelles de Vision île d'Orléans 2020

### Suite de la une

Dès sa mise en place en janvier 2011, ce sous-comité s'est donné pour objectifs de comprendre les différents mécanismes encadrant le transport ambulancier à l'île, d'étudier les différentes alternatives envisageables afin d'améliorer les services offerts à la population et, enfin, de proposer des solutions concrètes au comité *Milieu de vie* qui le chapeaute.

Dans un premier temps, le sous-comité a rencontré la direction régionale de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec afin d'obtenir l'information pertinente à l'étude du dossier dont le nombre annuel de transports ambulanciers par municipalité de même que les délais de réponse moyens. De plus, la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence a permis de faire le point sur la situation orléanaise par rapport aux standards provinciaux.

### LA GESTION DES SERVICES AMBULANCIERS

Le sous-comité s'est aussi intéressé au rôle joué par l'Agence de Santé et des services sociaux de la région de Québec (ASSS) dans la gestion des services ambulanciers. La direction régionale de l'ASSS a donc été rencontrée afin d'obtenir l'information pertinente quant au mode de gestion du système d'urgence 911, à la priorisation des appels, au choix des points d'attente des véhicules ambulanciers ainsi qu'aux options s'offrant à notre communauté afin d'améliorer ses services d'urgence santé. Le sous-comité a aussi profité de cette rencontre pour souligner certaines caractéristiques spécifiques à l'île, parfois méconnues dont l'important achalandage automnal causé par la cueillette des pommes, les feux Loto-Québec, le Tour de l'île à vélo et la rudesse du climat hivernal. Ces particularités seront considérées lors de la réévaluation annuelle par l'ASSS du schéma de couverture d'urgence.

Le sous-comité sur les services d'urgence ambulanciers prévoit donc compléter son rapport au cours des prochains mois et présentera par la suite ses recommandations au comité *Milieu de vie*.

### COMITÉ AFFAIRES ET TOURISME

Le comité Tourisme et Affaires a débuté ses rencontres en mai 2010; pour des raisons d'efficacité et de répartition des recherches, trois sous-comités ont été créés dont les objectifs sont d'analyser les problématiques et d'identifier les avenues de solutions pour ensuite présenter le résultat de leurs travaux aux différentes instances et à la population de l'île, pour consultation et approbation.

Les dossiers en chantier suivants ont été priorisés.

### Les aménagements cyclables

#### Hélène Bayard

En début d'année, ce sous-comité a procédé à un appel d'offres public dans le but d'octroyer un contrat pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'aménagements cyclables à l'île. Dix firmes ont répondu à cet appel à la suite de quoi un comité de sélection de cinq membres a analysé les offres présentées en fonction d'une grille de critères prédéterminés. Les soumissionnaires devaient faire parvenir deux enveloppes distinctes: l'une détaillant leur offre, l'autre le coût de la soumission. On n'avait pas à choisir le plus bas soumissionnaire.

C'est la firme Del Degan Massé qui a décroché le contrat pour la somme de 43 888\$, plus taxes. L'étude sera financée à 20% par la MRC et 80% par le Conseil régional des élus de la Capitale nationale et l'Office du tourisme de Québec, dans le cadre de l'Entente de partenariat en tourisme.

Six étapes sont prévues:

1. Deux sondages professionnels: l'un auprès de la population locale, l'autre auprès de commerçants, afin de déterminer l'acceptation sociale du projet et la volonté de collaboration du milieu.
2. Des rencontres avec différents acteurs économiques et politiques afin de connaître leurs opinions et intérêts vis-à-vis du projet. Les conseils municipaux, l'OTQ, l'UPA, le ministère des Transports et d'autres instances seront consultés et on sondera leur disposition à contribuer au financement.
3. Une révision complète du premier projet de piste cyclable élaboré en 1995. Un inventaire des infrastructures nécessaires à la pratique du vélo à l'île assorti de recommandations.
4. Des propositions de solutions découlant de l'analyse des

informations recueillies ainsi qu'une évaluation globale des coûts et un échéancier.

5. Une recherche de financement pour le tracé retenu et l'accompagnement de la MRC dans ses démarches de financement.

Un comité formé de M. Patrice Landry, aménagiste de la MRC, M. Steve Saint-Charles, agent touristique du CLD, Mme Marie Langlois, présidente de la CCIO, M. Daniel Auclair, architecte résidant de Sainte-Pétronne qui a collaboré à l'étude réalisée en 1995, et un représentant de l'UPA rencontrera la firme ce mois-ci pour mettre le processus en marche. On peut penser que les sondages, les rencontres ainsi que la révision de l'étude de 1995 seront enclenchés au début de 2012. L'échéancier prévoit que le rapport final sera remis au comité à la fin de 2012. Une invitation à collaborer est lancée aux citoyens et commerçants qui seront sollicités lors des sondages.

### La numérotation civique

#### Hélène Bayard

La numérotation civique, à l'île, est un casse-tête. Il y a une trentaine d'années, les maires avaient convenu de se pencher sur la numérotation civique afin de tenter d'y mettre bon ordre mais le projet a échoué. On constate plusieurs aberrations. Entre autres, dans certains villages, des résidences qui ne bordent pas le chemin Royal ont malgré cela une adresse civique sur le chemin Royal; les nombres pairs et impairs ne sont pas tous du même côté du chemin Royal d'un village à l'autre; le sens croissant de la numérotation (est/ouest) varie d'un village à l'autre. À l'ère des GPS, la fracturation de la séquence de la numérotation civique sur le territoire de l'île pose de sérieux problèmes.

En mai dernier, un comité de travail sur le sujet, formé de Mme Marie Langlois, présidente de la CCIO, responsable du comité, de M. Patrice Landry, aménagiste de la MRC, et de M. Yvon Létourneau, arpenteur géomètre, a été mandaté pour étudier la faisabilité d'une nouvelle numérotation civique sur l'ensemble du territoire de l'île.

#### RECHERCHES EXPLORATOIRES

Dans un contexte d'exploration certaines recherches ont été entreprises. Ainsi, en se basant sur des documents informatisés (matrice) disponibles à la MRC, MM Létourneau et Landry procèdent en ce moment à l'analyse de la distribution des adresses et des propriétés dans le but de pouvoir éventuellement assurer une bonne distribution selon une séquence logique des numéros civiques pour les immeubles existants et dans la perspective de l'ajout de nouvelles constructions. Les résidants et les commerçants de l'île ont été sollicités afin d'exprimer leurs doléances et leurs suggestions; les citoyens ne se sont pas manifestés mais une dizaine de commerçants ont donné leur opinion.

Le comité a entrepris des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, du service de toponymie d'autres municipalités et de Postes Canada afin de recueillir toute l'information nécessaire à l'analyse de la situation actuelle et pour vérifier quelles procédures devraient être entreprises si les autorités considéraient pertinent d'aller de l'avant avec ce projet. La Ville de Québec, qui connaît une problématique semblable en ce qui a trait aux doublons (plusieurs adresses identiques), a été consultée afin de vérifier les solutions mises de l'avant. Au surplus, bien des éléments doivent être validés et vérifiés avant de penser à appliquer une nouvelle politique de numérotation civique. Le comité doit se réunir en novembre pour analyser les informations recueillies et pour poursuivre les démarches.

### L'entrée de l'île

#### Andrée Marchand

#### collaboration de Patrice Landry

Les membres du comité de l'Entrée de l'île sont: MM. Raymond Bernier, député de Montmorency, Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC, Jacques Trudel, maire de Saint-Pierre, Patrice Landry, aménagiste de la MRC, et Mme Andrée Marchand, responsable du comité Tourisme et Affaires.

Le comité a procédé à une analyse des documents produits par le comité de Requalification de l'entrée de l'île qui a siégé de 2002 à 2005. Les conclusions de cette réflexion par de nombreux intervenants du milieu sont des hypothèses très pertinentes qui doivent être retenues dans le suivi des travaux du comité actuel. Le comité de Requalification de l'entrée de l'île avait conclu qu'il fallait donner une nou-

velle vocation à cet espace, le reconfigurer, pour mettre en valeur tant le paysage naturel que construit, accueillir, offrir plus et mieux et en faire un milieu de vie et d'habitation plus accessible. Il était prévu de réaménager la montée et le carrefour par les interventions concrètes suivantes: assurer une meilleure intégration des nouvelles constructions, revaloriser les constructions en place, aménager les abords de commerces, soigner l'esthétique des enseignes et du mobilier urbain, repenser la signalétique et l'affichage routier, assurer la fluidité de la circulation et l'identification des réseaux, accroître la sécurité des utilisateurs, améliorer le transit piétonnier, repenser le poste d'accueil tant en visibilité qu'en capacité et diversifier l'offre. Malheureusement, force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à faire afin d'atteindre ces objectifs.

#### CONTEXTE ACTUEL

Le réaménagement de l'entrée de l'île n'est pas un dossier qui peut être traité avec légèreté car il s'agit de la principale carte de visite de l'île; c'est l'image du territoire qui transparaît. Le contexte physique a changé, la population est en mutation lente et la vocation touristique de l'île est à l'avant plan. Au surplus, un nouveau pont sera construit et possiblement déplacé. Ces éléments nous portent à croire que nous avons un double objectif, soit celui de signifier notre désir ou notre volonté de donner notre avis sur le point d'ancrage du pont sur notre rive et celui de requalifier les espaces adjacents à la montée et au carrefour.

Le comité s'est donc donné pour objectifs de revitaliser et actualiser les conclusions du premier comité et surtout d'amener les décideurs politiques à poser les actions qui s'imposent. Nous sommes conscients que la tâche est grande et que nous aurons besoin de la force et de l'implication du milieu.

### COMITÉ AGRICULTURE

#### Coopération, promotion et Orléans, l'île ouverte

#### Julie Goudreau

Durant les deux dernières années, le comité de travail du secteur Agriculture a travaillé sur des actions prioritaires à court terme. L'une a été de poursuivre le développement et l'implantation de la marque de certification *Savoir-faire île d'Orléans*. Les moyens ciblés ont été de conserver une ressource pour l'accompagnement auprès des entreprises, d'effectuer en continuité les activités promotionnelles et publicitaires et de favoriser la coopération entre entreprises. Une seconde action a été de soutenir la coopération entre producteurs. Par exemple, il était suggéré d'utiliser le site Internet [www.iledorleans.com](http://www.iledorleans.com) pour regrouper les offres d'emploi des producteurs agricoles dans le but de recruter et d'utiliser en commun les services d'un ouvrier agricole selon les besoins spécifiques. Le lien Internet d'Emploi-Québec ciblant les emplois offerts sur le territoire de l'île d'Orléans a été mis en ligne sur le portail [www.iledorleans.com](http://www.iledorleans.com)

D'autre part, les résidants de l'île d'Orléans désiraient que des activités et visites d'entreprises agricoles soient organisées. Il y a donc eu une vérification de l'intérêt d'une nouvelle édition d'*Orléans, l'île ouverte* qui a eu lieu du 3 au 5 septembre 2011.

### COMITÉ PATRIMOINE

#### Pierre Shaienks

Ce comité sous la présidence du maire de Saint-Jean, M. Jean-Claude Pouliot, a pour objectif premier l'appropriation du patrimoine par le milieu par des actions de concertation intermunicipale, par la présentation publique d'une politique du patrimoine et la diffusion d'un guide pratique. Dans un premier temps, le comité veut élaborer en collaboration avec le ministère de la Culture des normes architecturales communes qui permettront de gérer éventuellement les autorisations et les permis à émettre. La difficulté prévue est d'harmoniser la réglementation tout en conservant les particularités propres à chaque municipalité et d'intégrer ces futures normes architecturales dans le nouveau schéma d'aménagement à être présenté. L'aménagiste de la MRC vient de soumettre au comité un rapport concernant les règles à respecter. Les membres du comité devraient maintenant se réunir en début d'année afin d'établir les prochaines étapes et démarches à suivre pour réaliser les objectifs prévus.

*Grand Prix de la Fierté orléanaise 2011*

# Rencontre avec le seigneur de l'île

Pierre Pruneau

Alex Blouin fut honoré au gala des *Prix de la Fierté orléanaise 2011*. L'organisme qu'il préside depuis plus de 12 ans, la *Fondation François-Lamy*, a remporté le prix dans la catégorie *Patrimoine* remis tous les cinq ans à l'organisme qui s'est le plus distingué dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine de l'île. Comble de bonheur, le *Grand Prix de la Fierté orléanaise* qui couronne la personnalité qui s'est le plus illustrée dans le rayonnement de l'île lui fut aussi remis à cette même soirée du 4 novembre dernier.

Cet homme modeste s'est dit surpris de ce grand honneur qu'il tient à partager avec Georges-Henri, son frère aîné décédé, qu'il considère comme son mentor. À 69 ans, Alex Blouin accepte de jeter un regard rétrospectif sur son parcours de vie. Cet homme dynamique, natif de Sainte-Famille, a pris sa retraite il y a 15 ans après une carrière qui l'a promu directeur de la perception à Revenu Québec, canalisant dorénavant son énergie et sa force de travail vers sa famille et l'implication dans son milieu. Il est père de deux enfants et grand-père de deux filles.

#### UNE PASSION POUR LE PATRIMOINE

Son goût pour le patrimoine lui est venu de son frère aîné Georges-Henri, un passionné d'histoire et de généalogie qui avait poussé des recherches sur les familles souches de l'île et fondé l'Association des familles Blouin. Alex se remémore l'époque où son frère, en compagnie de Pascal Poulin et de l'abbé Bertrand Fournier, exposait des pièces du patrimoine religieux de Sainte-Famille tout en vendant des ouvrages de généalogie dans la sacristie de l'église paroissiale. Alex, qui se passionne de plus en plus pour la préservation du passé, se joint à eux. La Fondation François-Lamy verra le jour en



Alex Blouin.

PHOTO FONDATION FRANÇOIS-LAMY

1984 et acquerra la maison Drouin, en 1995. Puis, le presbytère étant à vendre, elle l'achète dans le but de le soustraire à des usages qui seraient incompatibles avec sa vocation originelle. Ainsi, graduellement, la Fondation François-Lamy (du nom du curé fondateur de la paroisse au XVII<sup>e</sup> siècle) prend forme et on sait quelle expansion cet organisme culturel prendra sous les 12 années de présidence de M. Blouin. Elle joue actuellement un rôle de premier plan dans la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine : la Maison de nos aïeux qui diffuse l'essentiel sur l'histoire de l'île et les 330 familles souches qui s'y sont installées, le Parc des Ancêtres avec son monument en hommage aux premiers habitants, œuvre de Guy Bel, les nombreux événements qui s'y déroulent et son important achalandage, sont un atout majeur pour la promotion de l'île.

Avant de quitter ses fonctions Alex aimeraient mener à terme le projet de restauration de la maison Drouin, l'un des rares

édifices patrimoniaux accessibles au public sur l'île, ce qui complèterait la vocation patrimoniale de la fondation. Alex s'est donné comme mandat de faire accepter ce projet par la population.

#### UN ADMINISTRATEUR BIEN ENTOURÉ

Alex Blouin consacre plus de 30 heures par semaine à l'administration des affaires courantes : suivi de la maison Drouin, membership, activités et campagnes de financement. En collaboration avec le CA et de la directrice générale de la fondation, il gère un budget de plus de 200 000\$ et dirige une équipe de deux employés permanents, cinq étudiants (en saison) et un jardinier. Il peut compter sur l'adhésion de plus de 200 membres en règle de la fondation. Pour le reste, il doit faire preuve de débrouillardise : un cocktail bénéfice annuel, la pièce de théâtre et les ventes et dons faits par les 12 000 visiteurs qui fréquentent annuellement les lieux contribuent au financement. La fondation bénéficie aussi d'avantages octroyés grâce au programme de dotation du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Alex Blouin se fait un point d'honneur de connaître personnellement même ses travailleurs étudiants et d'être présent à tout événement important qui se déroule à l'île. Il a su bien s'entourer ce qui lui permet d'entreprendre toutes sortes de travaux à des coûts très raisonnables et de doter les sites de gens compétents. Malgré tous ces succès, Alex doit parfois accepter de renoncer à un projet comme ce fut le cas pour le moulin Poulin. Procéder parfois à des réductions de personnel et solliciter souvent les gens pour subvenir aux besoins financiers de son organisme font partie des tâches ingrates dont il doit s'acquitter.

C'est Raymond Bernier, son ami et député du comté au parlement de Québec, qui l'a surnommé *le seigneur de l'île* au cours d'une présentation publique. Étant constamment en contact avec ce passé qui nous reporte aux belles années du régime seigneurial, Alex gère avec l'élégance d'un grand seigneur une institution toute vouée à notre glorieux passé. Qu'il soit remercié pour sa grande implication dans la préservation de notre patrimoine.

important est la quantité de suggestions qu'ont émises les résidents de Sainte-Famille pour améliorer leur qualité vie.

#### DE BONNES IDÉES

Plusieurs bonnes idées sont ressorties de cette consultation. Or, avant de les mettre en place, il faudra bien les étudier. C'est pourquoi le conseil municipal compte établir des priorités et évaluer la faisabilité de ces projets tout en tenant compte des contraintes dont leur coût, leur financement et la capacité de payer des contribuables.

Le conseil municipal invite les résidents de Sainte-Famille à participer aux différents comités mis en place aussi activement qu'à la consultation. Si vous êtes intéressé à faire partie des comités suivants, n'hésitez pas à contacter Sylvie Beaulieu à la municipalité de Sainte-Famille : comité d'embellissement, comité des loisirs sportifs et culturels et autres comités à déterminer en fonction des priorités établies auprès du conseil municipal (début 2012).

# Des idées plein la tête à Sainte-Famille

Andrée-Anne Turcotte

En mai dernier, la municipalité de Sainte-Famille a distribué 397 questionnaires aux résidences de son territoire. L'objectif de cette consultation auprès de la population : déterminer les forces et faiblesses de la municipalité sur différents thèmes et recueillir les besoins et les idées des citoyens pour améliorer leur qualité de vie.

123 formulaires ont été retournés au bureau municipal ; cela représente 295 citoyens, soit un peu plus du tiers de la population de Sainte-Famille. Avec un taux de réponse de 33%, les membres du conseil municipal ont de quoi être fiers de leur initiative. Rares sont les sondages aussi représentatifs

de la population. «Nous avions des doutes par rapport au taux de réponse mais vous nous avez surpris et nous en sommes bien heureux», a souligné Yves Lévesque, conseiller municipal, lors de la présentation des résultats de la consultation, le 17 octobre dernier.

Le questionnaire a permis à la municipalité de recueillir le pouls de la population sur la qualité de vie et l'embellissement de la municipalité, les infrastructures, les activités sportives et culturelles, les ententes et la coordination entre les municipalités et la sécurité. De façon générale, la population semble satisfaite des actions posées par la municipalité. Mais, le plus



# Yves Emond

Courtier immobilier

**Pour être bien conseillé, protégé et obtenir pleine satisfaction !**

BUR.: 418 666-5050 • CELL.: 418 573-0486

[yves.emond@remax-quebec.com](mailto:yves.emond@remax-quebec.com)

Votre référence à l'île d'Orléans



RE/MAX  
Référence 2000

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome  
de RE/MAX Québec inc

3333, du Carrefour, local 250  
Québec (QC) G1C 5R9  
Fax : 418 666-7848

# L'eau de votre puits est-elle saine ?

Malgré qu'elle puisse avoir une apparence claire et limpide et n'avoir aucune odeur ou saveur particulière, l'eau de votre puits peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, tels des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates/nitrites. Le nitrate ( $\text{NO}_3^-$ ) et le nitrite ( $\text{NO}_2^-$ ) sont des substances chimiques naturelles qui entrent dans le cycle de l'azote ; sous l'action microbienne, le nitrate peut être réduit en nitrite, qui est la forme la plus toxique. À l'île d'Orléans, la composition du sol (très peu de terre et directement sur le schiste) fait en sorte que les nitrates/nitrites sont très peu absorbés par le sol et vont directement dans la nappe phréatique.

## IMPORTANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES

L'importance des activités agricoles sur le territoire de l'île doit nous rendre très vigilants. En effet, les puits de surface et artésiens sont vulnérables à la contamination et le risque est plus important si le sol recouvrant la nappe d'eau est vulnérable (ex : sablonneux) et si la nappe est peu profonde (puits de surface) comme c'est souvent le cas à l'île. Les fertilisants agricoles, le fumier, les rejets domestiques d'eaux usées et la décomposition d'organismes végétaux et animaux figurent parmi les sources les plus importantes de nitrates/nitrites. Normalement, la concentration de nitrates dans les eaux souterraines et les eaux de surface est faible, mais elle peut atteindre des niveaux élevés à cause du lessivage des terres cultivées ; ces éléments sont très solubles dans l'eau et migrent donc aisément dans la nappe phréatique lorsque les niveaux excèdent les besoins de la végétation.

## EFFETS NÉFASTES DES NITRITES/NITRATES SUR L'HUMAIN

- Effets cancérogènes.
- Effets sur la reproduction et le développement.
- Effets sur la santé humaine et sur la vie aquatique.

Certaines de ces toxines agressent le système digestif (intoxications alimentaires aiguës, risque de cancer du foie) et le système nerveux (troubles sensitifs et paralysies).

## SUDOKU

### Règles du jeu

Remplir la grille, afin que chaque ligne, chaque colonne, chaque carré contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.  
Solution en page 27

Niveau : MOYEN

	6				3	5	9	8
5	7		8					4
	9		4	1		7		
	1				2	8		
		3	9		1	6		
		6	3				5	
		5		9	4		8	
6					8		7	1
4	8	1	7				3	



L'eau de votre puits peut contenir des éléments pouvant affecter votre santé. Mieux vaut la faire analyser.

## NORMES ACCEPTABLES

Le Règlement sur la qualité de l'eau potable prévoit une norme maximale de **10 mg/litre** lorsque les nitrates et les nitrites sont dosés simultanément. Cependant, lorsque les nitrites sont mesurés séparément, leur concentration ne doit pas excéder **1 mg/litre**.

L'Institut national de santé publique du Québec recommande un suivi régulier lorsque la concentration est supérieure à 5 mg/l. En milieu agricole, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs recommande l'analyse de l'eau au moins deux fois par année, soit au printemps et à l'automne en raison de l'infiltration due aux eaux de pluie ou à la fonte des neiges. Lorsque la concentration atteint plus de 10 mg/l, l'eau ne doit pas être utilisée. La population en général doit éviter le plus possible de consommer régulièrement cette eau.

Dans le suivi régulier de la qualité de l'eau d'un puits, il est recommandé de faire des analyses des nitrites/nitrates et bactéries (E.Coli) puisque ces paramètres sont les plus susceptibles de varier dans le temps. La Chambre de commerce de l'Île d'Orléans offre d'ailleurs ce service.

## RECOMMANDATIONS

Il est recommandé de rapporter tout dépassement d'une norme chimique à la Direction de santé publique de son territoire. Aussi, dès que vos résultats d'analyse des nitrates/nitrites atteignent 3,3mg/l vous devriez communiquer avec l'inspectrice du ministère de l'Environnement, Mme Marie-Claude Simard, au 418 644-8844 poste 249, dans le but de faire de la prévention et ainsi intervenir avant une contamination.

Si les résultats indiquent une quantité de nitrates/nitrites supérieure à 5 mg/l, il faudra vérifier la présence de sources de contamination au voisinage du lieu de captage comme la fosse septique et l'épandage de fumier ou d'engrais et apporter les correctifs appropriés. Si le puits est situé en zone agricole, il faudra vérifier si le problème est de nature régionale en informant la municipalité afin qu'elle sensibilise l'agronome de comté responsable de l'approbation des plans de fertilisation. De façon préventive, si les résultats indiquent une concentration près de 10 mg/l, le puits devrait être abandonné comme source d'eau pour des fins d'ingestion ou l'eau du robinet devrait être traitée par une membrane d'osmose inversée ou l'équivalent.

Il est important de faire votre analyse d'eau. Votre santé en dépend.

Brigitte Paquet

## Bilan de santé du Saint-Laurent, suite de la une

navigation de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, décrit la stratégie de navigation durable élaborée en 2004 qui vise à adapter les pratiques de la navigation commerciale et de plaisance aux impératifs de la durabilité : réduction des impacts environnementaux, promotion d'un transport maritime économique et harmonisation des usages.

Rappelons que les changements climatiques ont (et auront) des effets marquants sur le transport maritime et que les infrastructures et activités maritimes sont déjà touchées par cette nouvelle réalité ; par exemple, 60% des côtes de l'estuaire sont en érosion à cause de la modification du régime des vagues, des vents et des marées, mais aussi de la diminution de la durée et de l'épaisseur du couvert de glace et du nombre et de l'intensité des tempêtes.

Mario Girard, nouveau président du Port de Québec, présente quant à lui les résultats de l'évaluation réalisée par son équipe portant sur l'état des infrastructures portuaires, sur la santé financière du port et le contexte socioéconomique dans lequel il évolue. Il a fait état des projets d'expansion et de réorganisation : un hôtel au Bassin Louise, une meilleure répartition des retombées du croisiérisme, la recherche de partenaires privés, l'augmentation de la capacité de transbordement des céréales et du vrac par l'agrandissement des quais, etc. Voilà, selon lui, des solutions pour assurer des revenus indispensables (400 M\$) à la mise à niveau et au développement des infrastructures portuaires.

## RÉAPPROPRIATION DU FLEUVE

Après Mario Langlois qui présente les phases à venir du projet de la Promenade Samuel de Champlain, projet qui selon lui va métamorphoser complètement la rive nord du fleuve, Jean-Claude Bouchard, conseiller municipal à Lévis, aborde la question de l'utilisation collective de la bordure fluviale en donnant l'exemple du Parcours des anses, signe de cette nouvelle préoccupation d'accès aux rives et aux paysages. La volonté manifeste de sa ville à cet égard est illustrée par l'achat systématique de terrains stratégiques en bordure du fleuve.

## PERSPECTIVES D'AVENIR ET ACTIONS PROJETÉES

Les enjeux prioritaires selon Philippe Morel (MDDEP) et Charles Laroche (Environnement Canada) : conservation de la biodiversité, pérennité des usages et amélioration de la qualité de l'eau sont des engagements devant permettre de concrétiser la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. Concernant la pérennité des usages, sont envisagées des initiatives d'intervention pour protéger les milieux humides et identifier les nouveaux contaminants comme les résidus de médicaments dans les eaux du fleuve dont on redoute les effets à long terme sur la santé humaine et les organismes aquatiques. (Voir l'encart). EN RÉSUMÉ

Bien qu'il y ait eu depuis 30 ans de nettes améliorations de la qualité de l'eau du fleuve grâce à de nombreux programmes gouvernementaux et à l'implication de plusieurs groupes de citoyens, de nouvelles problématiques sont apparues. Le Saint-Laurent devra donc continuer d'être sous surveillance et il est probable que des sommes colossales devront encore y être investies.

## NOUVELLE PROBLÉMATIQUE DE POLLUTION

À la sortie de l'effluent de Montréal, 66% des moules sont des femelles alors qu'en amont le pourcentage est de 41%. Des études montrent en effet que la présence d'oestrogènes dans l'eau du Saint-Laurent (provenant des contraceptifs oraux) a des conséquences sur le système reproducteur des mâles de certaines espèces de poissons et des moules. La question se pose : sachant que les systèmes actuels de traitement des eaux usées ne retiennent pas ces produits, quels sont les effets sur les humains qui mangent le poisson et boivent l'eau du fleuve ?

**Manon Veilleux, B.A.A.**  
Planificatrice financière  
Conseillère autonome en sécurité financière

Partenaire de  
**FORCE FINANCIÈRE EXCEL**

- < Planification de la retraite
- < Planification successorale
- < Réduction des impôts
- < Assurance hypothécaire
- < Gestion de la dette

892, chemin Royal Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0  
Bur. : 1 418.800.0982  
veilleux.manon@videotron.ca

**ASSURANCES**  
**paul eugène chabot inc.** Depuis plus de 60 ans

**VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS**

**ASSURANCES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES**

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ AUTOMOBILES</li> <li>■ VOYAGES</li> <li>■ FEU • VOL</li> <li>■ VALEUR À NEUF</li> <li>■ CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS</li> <li>■ NOUVEAU:</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ VIE • SALAIRE • REER</li> <li>■ AGRICULTEUR</li> <li>■ RESPONSABILITÉ</li> <li>■ CAUTIONNEMENTS • ETC.</li> </ul>
--	--

**ASSURANCE CONTRE LE VOL D'IDENTITÉ**

**667-8550** [www.pechabot.com](http://www.pechabot.com) (documentation gratuite) [infopechabot@courtiersunis.com](mailto:infopechabot@courtiersunis.com) **PAYABLE EN 12 VERSEMENTS**

**CLAUDE CHABOT**

affilié à  
**COURTIERS UNIS**  
LE RÉSEAU DES COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTS

# Code et formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

## Patrick Plante

**C'est le 30 novembre 2010 que le projet de loi 109 sur l'éthique et la déontologie en matière municipale a été adopté à l'unanimité. Cette loi constraint chacune des 1 113 municipalités à adopter un code d'éthique avant le 2 décembre 2011 et chacun des 8 100 élus, incluant les maires, à suivre une formation sur ce thème d'ici le 2 juin 2012. Un code d'éthique et de déontologie**

Les avis publics d'octobre l'attestant, les municipalités de l'île d'Orléans ont adopté leur code à la séance de novembre. Ce code, qui, s'il n'est pas voté

par les élus, sera imposé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), doit contenir un certain nombre d'éléments. Ces éléments sont de l'ordre des conflits d'intérêts, des avantages, de la discréction et de la confidentialité, de l'utilisation des ressources de la municipalité, du respect du processus décisionnel, de l'obligation de loyauté après mandat et des sanctions.

Il est à noter que selon la section sur l'obligation de loyauté après mandat, un élu sortant ne pourra être administrateur d'un organisme dans les 12 mois qui suivent la fin de son mandat afin de limiter les avantages que son ancien statut

pourrait octroyer à l'organisme.

De plus, un code d'éthique et de déontologie ne s'applique pas aux préfets de MRC qui n'ont pas été élus au suffrage universel. On doit comprendre qu'étant maire, il est déjà assujetti au code de sa municipalité. Enfin, le code doit contenir un énoncé des valeurs de la municipalité. Ces valeurs sont de l'ordre de l'intégrité, de l'honneur, de la prudence, du respect, de la loyauté et de l'équité.

### Une formation à l'éthique

La plupart des élus de l'île d'Orléans ont suivi la formation à Saint-Pierre le 21 octobre dernier. Cette formation obligatoire avait pour objectif de favoriser le développement de la compétence éthique

dans l'exercice du rôle d'élu municipal et, plus spécifiquement, de susciter une réflexion sur l'éthique, de favoriser l'adhésion aux valeurs de la municipalité, d'assurer la compréhension et le respect des règles, et de permettre l'acquisition de comportements éthiques.

### Critiques et controverse

Dans le contexte politique actuel, cette loi sur l'éthique n'est pas passée comme une lettre à la poste. Le maire Sylvain Roy, de Saint-Joseph-de-Kamouraska, a démissionné en novembre afin de protester contre le caractère obligatoire de la formation et l'interdiction d'occuper un poste d'administrateur dans une OBNL, par exemple, à la fin d'un mandat d'élu.

D'autres ont aussi soulevé le fait que la firme qui a obtenu le contrat de formation pour le cours d'éthique, soit la firme de comptabilité Raymond Chabot Grant Thornton, n'a pas d'expertise en éthique. En conséquence, elle s'est associée à la chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke qui a formé ses formateurs. Il a aussi été soulevé que le comité de l'UMQ chargé de choisir l'entreprise incluait des membres de municipalités qui avaient déjà des contrats avec la firme.

Malgré tout, c'est le temps qui pourra nous dire si l'obligation d'un code et d'une formation aura amélioré l'engagement éthique des élus et la perception des citoyens.

## Nouveaux conseiller(ère)s à Saint-François et Saint-Jean

### Pierre Shaienks

**À la suite du départ de deux conseillers qui ont dû s'établir hors de la région pour leur travail, soit Caroline Roberge à Saint-François et Pierre Bougie à Saint-Jean, des élections ont eu lieu à Saint-François tandis qu'à Saint-Jean une candidate a été élue sans opposition.**

#### Election à Saint-François

Dans cette municipalité, quatre candidat(e)s briguaients les suffrages le 16 octobre dernier pour obtenir le poste de conseiller(ère)

au siège n°5 laissé vacant par Caroline Roberge. Le taux de participation a été de 56% : 303 des 545 citoyens habilités à voter se sont prévalués de leur droit, une proportion que l'on considère excellente dans le cas d'une élection partielle. Dominique Labbé a été élu avec 142 voix ou 47% du vote, suivi de Christine Larouche avec 107 voix ou 35% du vote. Marcel Proulx a obtenu 30 voix et Jacques Côté 24 voix. M. Labbé s'est aussitôt vu confier deux mandats soit

celui de représenter la municipalité au conseil d'administration du journal *Autour de l'île* et de présider le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité.

#### Élection par acclamation à Saint-Jean

À fin de la période de mise en candidature dans cette municipalité, le 21 octobre dernier, seule Mme Louise Lainé avait déposé son bulletin. Elle a donc été élue par acclamation. Elle a assisté à sa première assemblée avec les

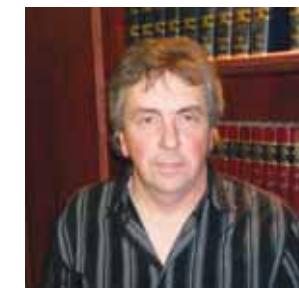


PHOTO : DOMINIQUE LABBÉ  
Dominique Labbé l'a emporté sur les trois autres candidats lors de l'élection à Saint-François.



PHOTO : LOUISE LAINÉ  
Louise Lainé n'a pas eu d'opposition à sa candidature à l'échevinage à Saint-Jean.

citoyens le 7 novembre. Comme elle nous le mentionnait, c'est son désir de s'impliquer dans sa communauté et de se tenir au courant de ce qui se passe à Saint-Jean qui l'a incitée à présenter sa candida-

ture. Comme elle arrive en milieu de mandat, elle se dit présentement en mode apprentissage et écoute, mais a bien l'intention de s'impliquer dans certains dossiers le moment venu.

## Du nouveau chez Familiprix Pierre Perrault

**Accédez à votre dossier en ligne,  
de façon sécuritaire et confidentielle.  
C'est simple et gratuit !**

Passez à la pharmacie pour obtenir votre code d'accès personnel.

Vous pourrez demander, en ligne, le renouvellement de vos prescriptions et ainsi diminuer votre temps d'attente !  
Vous pourrez aussi consulter les fiches d'information sur chacun de vos médicaments et connaître le nombre de renouvellements de ceux-ci.

Diminuez votre temps d'attente en faisant préparer vos prescriptions à l'avance, et ce, de plusieurs façons :

- **Par internet**: passez à la pharmacie chercher votre code d'accès !
- **Par téléphone**, durant les heures d'ouverture au 418 828-2215 poste 5.
- **Par téléphone**, en dehors des heures d'ouverture au 418 828-2215, suivi du 0.



Pierre Perrault, pharmacien

**Service de livraison gratuit disponible en semaine.**

Afin de nous donner un temps de préparation et d'approvisionnement adéquat, nous vous remercions de placer votre commande **24 h à l'avance**.

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h  
Dimanche 10 h à 17 h

bon pour la santé

**Familiprix Pierre Perrault**

1015, Route Prévost, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0  
418 828-2215

 **Familiprix**

# 200 personnes ont visité la Villa des Bosquets

## Nicole Bédard

Le 16 octobre 2011, en ce jour de portes ouvertes à la Villa des Bosquets de Saint-Pierre, au-delà de 200 personnes ont visité cette nouvelle résidence destinée aux aînés. M. Jacques Trudel, maire de Saint-Pierre, ainsi que des membres du conseil d'administration, dont, entre autres, le président M. Roger DeBlois, accueillaient tous ces gens les guidant dans les différents locaux de l'édifice.

Nous avons rencontré quelques résidants de cette villa qui nous ont permis de voir leur appartement nouvellement aménagé. Mme Claudette Jean, de Saint-Pétronne, fut la première à y réserver un logement, à l'étage supérieur, qui offre une vue imprenable sur le village de Saint-Pierre avec sa vieille église et les montagnes à l'arrière. Elle était visiblement heureuse de son choix et déjà elle s'adonnait à ses loisirs préférés : la couture et la dentelle au crochet.

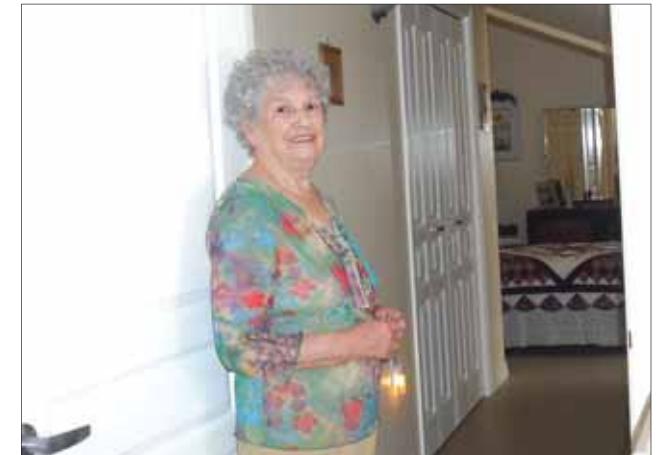
Nous sommes allés aussi au rez-de-chaussée dans l'appartement de Mme Yolande et M. Raymond Plante, de Saint-Pierre, qui eux aussi ont exprimé leur joie d'y être installés. Ils appréciaient pouvoir sortir prendre l'air et



Mme Yolande et M. Raymond Plante sont bien installés et apprécient les lieux.

faire leur marche quotidienne grâce à une sortie qui donne sur la galerie.

La Villa des Bosquets offre des services tels que : ascenseur, salle de réception, salle communautaire, buanderie, déneigement des aires communes, système d'appel de



Mme Claudette Jean fut la première à réserver un logement à la Villa des Bosquets.

garde relié à une centrale et câble. À ce jour, 20 des 24 logements ont trouvé preneurs. Ceux qui aimeraient venir s'y loger devront donc faire vite pour réserver leur place. Pour information : Roger DeBlois, 418 828-2772.

## Oeuvres d'art sacré de Sainte-Famille

# La Fabrique de La Sainte-Famille-d'Orléans sollicite à nouveau les résidants de l'île

## Normand Gagnon

L'an dernier, la Fabrique de Sainte-Famille avait confié la restauration de trois œuvres d'art de son église au Centre de conservation du Québec. Il s'agissait de *La Sainte Famille*, un tableau du Frère Luc (1670), de *l'Ange à la trompette*, une sculpture sur bois polychrome (XVIII<sup>e</sup> siècle) et d'une lampe du sanctuaire (XVIII<sup>e</sup>) attribuée à Gabriel Gosselin, un artisan de l'île. Ces œuvres sont revenues au berçail et ont été réinstallées au mois d'août dernier.

*La Sainte Famille* a retrouvé sa place sur le mur sud de l'église. Plus lumineuse car désormais débarrassée des nombreuses altérations, vernis successifs et saletés incrustées qui masquaient ses vives couleurs et sa lisibilité, la toile consolidée a retrouvé sa première fraîcheur malgré un thème plutôt sombre : le Christ annonçant son destin de crucifié à ses parents.

L'ange, quant à lui, trône là où il avait fait ses premiers pas : sur l'abat-voix de la chaire. On ne distingue plus la forte desquamation qui l'affligeait ; ses couleurs et ses dorures re-touchées donnent un air de jeunesse à celui qui annonce des temps nouveaux. La lampe du sanctuaire, à l'origine moins

abîmée que les deux autres œuvres, brille à nouveau avec sa nouvelle dorure au mica.

En plus de faire revivre ces trois objets patrimoniaux de grande valeur, l'impressionnant travail de restauration devrait de plus leur assurer, moyennant de meilleures conditions de conservation, un autre siècle (!) sans nouvelles interventions. Et c'est sans compter un certain prestige des lieux grâce à la volonté clairement démontrée de la Fabrique de conserver et de mettre en valeur son riche patrimoine.

Mais ce travail a un coût. La facture s'élève à 40 600\$. Le Conseil du patrimoine religieux y contribue à la hauteur de 70%. Le solde de 12 200\$ doit être acquitté par la paroisse qui a déjà amassé plus de la moitié du montant grâce aux visites touristiques, à quelques mécènes et à l'exposition *Trésors oubliés de l'île d'Orléans*, présentée en septembre 2010. Reste donc environ 6 000\$ à combler. C'est pourquoi le curé Ignace Somé et les marguilliers Jacques Goulet et Marguerite Turcotte faisaient récemment parvenir aux paroissiens de Sainte-Famille une invitation à contribuer financièrement à la constitution d'un fonds visant à combler ce solde et à continuer le travail de restauration sur d'autres œuvres de valeur.

Comme la conservation de ce riche patrimoine religieux est l'affaire de tous les citoyens de l'île et du Québec, l'invita-



PHOTO NORMAND GAGNON  
La Sainte Famille, réinstallée sur le mur sud de l'église, a retrouvé ses couleurs et sa luminosité.

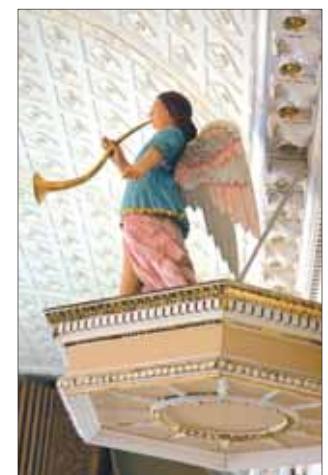


PHOTO NORMAND GAGNON  
L'Ange à la trompette posé sur l'abat-voix de la chaire.

tation est aujourd'hui lancée à tous par le journal *Autour de l'île*. La lettre de sollicitation de la Fabrique de Sainte-Famille et son coupon de contribution détachable sont disponibles sur notre site web à l'adresse <http://www.autourdelile.com>

# Avant de renouveler... Appelez-nous !

Pour un service personnalisé, des produits d'assurance distinctifs et des réclamations sans tracas, faites confiance à Promutuel. Vous le méritez bien !

683, avenue Royale  
Beauport (Québec)  
**418 663-0119**  
[www.promutuel.ca](http://www.promutuel.ca)

**ASSURANCE**  
habitation • automobile  
entreprise • agricole • vie



**PROMUTUEL**  
DU LITTORAL

Tout commence par la confiance

# La maltraitance chez les aînés



PHOTO NICOLE BÉDARD

Claudia Létourneau, travailleuse sociale, donnant une formation aux bénévoles de l'ABIO sur la maltraitance chez les aînés.

## Nicole Bédard

**Le 28 octobre dernier, Claudia Létourneau, travailleuse sociale, rencontra les membres de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans pour les sensibiliser au problème de la maltraitance chez les aînés.**

L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale, par son programme Nouvel Horizon, s'adresse ainsi à tous les intervenants auprès des personnes âgées des services communautaires et privés. La maltraitance à l'égard des aînés est un problème important dans notre région, puisque de 8 % à 20 % des aînés subissent des abus de toutes sortes : financiers, physiques, psychologiques, sexuels, de droits ou de négligence.

Il y a des exemples de situation où des aînés sont parfois victimes de vols, de détournements de fonds, de prix excessifs pour des services. Ils se font infliger des douleurs physiques ou reçoivent des médicaments de façon inappropriée. Les abus psychologiques peuvent se traduire par des menaces, du harcèlement, de l'humiliation, de l'isolement. Certains aînés sont privés de leurs droits : on filtre leurs appels, leur courrier, on les prive de leur intimité ou de leur droit de vivre dans un environnement sécuritaire.

Plusieurs signes ou indices peuvent indiquer des abus envers les aînés : le manque de fonds pour payer leurs dépenses, la dis-

parition d'objets, le manque d'hygiène, les blessures inexpliquées. On peut remarquer aussi des transactions inhabituelles ayant été faites sans consentement, comme des retraits, signatures de chèques ou de documents, vente de biens ou autres. Pour éviter le risque d'abus financiers, il est proposé aux aînés d'avoir des comportements sécuritaires : dépôt direct, paiements préautorisés, relevés hebdomadaires afin de bien suivre les opérations au compte, réduction de limites de retraits, etc.

### POUR DEMANDER DE L'AIDE

Il est important de mentionner qu'il existe des ressources pour aider les aînés victimes d'abus. Ils peuvent compter sur des personnes de confiance, l'aide d'intervenants du Centre de santé et de services sociaux, par exemple, qui sont là pour proposer des solutions à leurs problèmes. Autres ressources : la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, le Service de Police, 641-AGIR, le Curateur public (pour personnes inaptes), Violence Info, etc. Les intervenants auprès des aînés reçoivent différentes formations. Celles-ci les rendent aptes à dispenser de meilleurs services aux personnes âgées dans le respect de leurs droits et de leur dignité.

# Activités bénéfices pour l'Association Chœur d'Erika

Nous voulons remercier sincèrement tous les participants à notre souper-bénéfice du 28 août dernier à l'auberge restaurant la Grange de l'Île et tout particulièrement M. Pierre Fortin et Mme Amélie Bilodeau. La partie de balle molle a aussi été un franc succès sur toute la ligne. Nous comptons reprendre cette activité l'an prochain ; joueurs retraités, ne rangez pas vos gants de balle trop loin !

Nous avons amassé un montant de 2 350 \$. Encore une fois, merci à tous les commanditaires, à la municipalité de Saint-Pierre, et aux joueurs de balle pour leur implication ; un merci spécial à M. Hermel Ferland, bénévole dévoué et principal organisateur de cet événement. Votre présence à tous représente un atout important pour l'atteinte des objectifs de croissance de notre association.

Nous vous rappelons que Chœur d'Erika a comme mission d'initier différents projets à caractère d'exploration visant à améliorer différentes anomalies chez les personnes atteintes de trisomie 21. Nous voulons faire connaître les bienfaits des traitements homotoxicologiques et promouvoir des approches complémentaires telles l'orthophonie afin de bonifier la qualité de vie des personnes trisomiques.

Si vous désirez faire un don, nous vous invitons à transmettre votre chèque à l'adresse suivante : Chœur d'Erika, C.P. 152 Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Qc GOA 4EO. Des reçus aux fins d'impôts peuvent être remis sur demande.

**Caroline Ferland  
Secrétaire-trésorière**

# Dépouillement d'arbre de Noël

**La municipalité de Saint-Laurent organise une fête de Noël pour les enfants de 12 ans et moins. Cette activité se tiendra le dimanche 11 décembre de 13 h à 16 h à l'école de Saint-Laurent.**

Les parents sont invités à venir participer à cette fête avec leurs enfants. Activités prévues : animation, arrivée du Père Noël, maquillage, dégustation de friandises, remise de cadeaux.

Si vous désirez prendre part à cette activité avec votre enfant, vous devez vous inscrire avant le 7 décembre à la municipalité de Saint-Laurent ou à la

bibliothèque de Saint-Laurent aux heures d'ouverture habituelles. Lors de cette inscription, nous vous demandons d'apporter un cadeau d'une valeur maximale de 20 \$, emballé et bien identifié au nom de votre enfant. Ce cadeau lui sera remis par le Père Noël le 11 décembre.

Pour plus d'informations, consultez le site de la municipalité [www.saintlaurentio.com](http://www.saintlaurentio.com) ou communiquez avec nous au 418 828-2322 ou par courriel à [fetes@saintlaurentio.com](mailto:fetes@saintlaurentio.com)

**Sylvain Delisle  
Conseiller municipal**

# Boulangerie Blouin

**Boulangerie - Pâtisserie**

**Toujours la même recette !**

*Célébrez le temps des Fêtes avec nous...*

**BÛCHES DE NOËL et produits des Fêtes**

*Procurez vous l'une de nos délicieuses gâteries !*



**418 829.2590**

3965, chemin Royal, Ste-Famille I.O.



## Découvrez le mentorat !

La démarche mentorale est avant tout une relation humaine entre un entrepreneur d'expérience qui offre son temps bénévolement à un autre entrepreneur. Le mentor écoute, questionne, partage et permet essentiellement au mentoré d'échanger en toute confiance. L'entrepreneur progresse ainsi au niveau de son savoir-être tout en étant encouragé à persévérer et à continuer sa démarche vers le succès.

En ayant un mentor, l'entrepreneur s'assure d'avoir tous les outils de développement disponibles afin de bien réussir et d'atteindre la pérennisation de son entreprise. Le mentor permet au dirigeant de sortir de son isolement. Le mentoré peut enfin exprimer à une personne d'expérience ce qu'il ne peut pas exprimer à son associé, à son conjoint ou encore à son gérant de banque, de peur de semer un doute sur ses capacités. Avec son mentor, il peut verbaliser ses angoisses et ses frustrations sans affecter son entreprise ou sa famille. Inutile de dire que le niveau de pression s'en voit grandement diminué !

Le mentor et le mentoré sortent décidément gagnants de ces échanges contribuant non seulement au développement de notre économie, mais également à notre richesse collective.

Pour plus amples informations, contactez l'équipe de SAGE

**418 646-1994 poste 243**

[www.sagequebec.org](http://www.sagequebec.org)

**Françoise Lavoie**

Mentor, SAGE / Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans

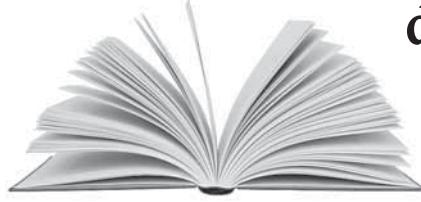
*Collaboration*

**Andréanne Rochette**

Chargée de projets, communication

**SAGE**  
Mentorat d'affaires

# Les bibliothèques de l'Île



## Bibliothèque Oscar-Ferland Saint-Pierre

L'automne s'est bien installé et les soirées sont plus longues. Quoi de mieux qu'un bon livre pour meubler nos loisirs! Votre bibliothèque est ouverte les dimanches de 10 h à midi et les mardis et jeudis de 19 h à 21 h. En janvier 2012, pour une période d'essai de trois mois, une journée d'ouverture se rajoutera à cet horaire. Tous les mercredis après-midi de 14 h à 15 h 30, une bénévole sera présente pour accueillir les membres. Profitez-en!

En décembre, nous aurons la visite du Docteur Cadeau qui viendra lire un conte de Noël aux jeunes. Cette activité est rendue possible grâce à la collaboration de la bibliothèque de Sainte-Pétronille. Surveillez votre boîte aux lettres pour les détails.

L'équipe de bénévoles et la municipalité de Saint-Pierre tiennent à remercier Mme Greta Rioux et M. Gilbert Rioux pour les années passées à la bibliothèque. Un nouveau duo de bénévoles, Mme Sylvie Boudreau et M. Martin Girard, les remplacera dans leur tâche dès ce mois-ci. Merci.

Nathalie Vézina

## Bibliothèque David-Gosselin Saint-Laurent

### Rotation

La prochaine rotation aura lieu le 16 novembre 2011. Nous vous invitons à venir consulter et emprunter ces nouveaux biens culturels.

### Concours Promenons-nous dans les bois

Le prix local de ce concours était le volume *Comment reconnaître les arbres en hiver*. Il a été gagné par Mme Manon Pouliot. Tous les billets sont admissibles aux prix régionaux totalisant une valeur de près de 1 235\$, dont un iPad 2 de 600\$ et un chèque cadeau de la Sépaq de 300\$.

### Fermerture des Fêtes

Notre dernière journée d'ouverture en 2011 avant le congé des Fêtes sera le samedi 17 décembre. Nous serons de retour le mercredi 4 janvier 2012.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter jusqu'à cinq biens culturels. Vous pourrez donc profiter pleinement de cette période pour vous adonner à la lecture.

**Guy Delisle**  
Responsable de la bibliothèque

## Bibliothèque La Ressource Sainte-Pétronille

### Nouveautés et suggestions de lecture de novembre

- *Remède mortel*, de Harlan Coben.
- *La serveuse du Café Cherrier*, d'Yves Beauchemin.
- *Le Chinois*, de Henning Mankell.
- *Freedom*, de Jonathan Franzen.
- *Népalium Tremens*, de Jean Désy.
- *Mémoire d'un quartier* (Antoine, tome 9), de Louise Tremblay d'Essiambre.
- *Les Témoins parlent Grosse Île 1847*, de Rose Masson Dompierre et Marianna O'Gallagher.
- *Sous l'arbre à palabres, mon grand-père disait*, de Boucar Diouf.
- *La trace de l'araignée*, de Kathy Reichs.
- *L'homme de la Saskatchewan*, de Jacques Poulin.
- *L'art de prendre le temps de ne rien faire*, de Dany Laferrière.
- *Au bord de la rivière*, tome 2 *Camille*, de Michel David.
- *Fanette*, tome 4.

### Livres pour adolescents

- *l'Ordre des oryx (les origines)*, de Patrick Loranger.
- *Quelque part entre ici et la mort*, de Jean-François Somain.
- *Un trou dans le cœur*, d'Alain Rimbault.

### Jeux et concours

La bibliothèque n'offre pas que des CD de musique. Nos collections comptent aussi des CD de jeux qui amuseront les jeunes en plus de favoriser leurs apprentissages.

D'autre part, il est possible pour les jeunes de participer au jeu-concours *Le cadavre exquis* qui se termine le 20 décembre. Prenez un coupon de participation qui vous demande d'ajouter une phrase à un texte dont vous ne connaissez que la phrase précédente. Cette création presque à l'aveugle peut aboutir à des résultats surprenants.

## Bibliothèque Sainte-Famille et Saint-François

Pour nous rejoindre : 666-4666 poste 8083

### Chronique *Faisons connaissance avec des auteurs*

#### Michel David

Le très populaire auteur québécois Michel David, décédé en 2010 à la suite d'un cancer, n'avait que 65 ans. Après des études en enseignement, en lettres et une maîtrise en linguistique, ce Montréalais de naissance enseigne le français au secondaire pendant plus de 33 ans, tout en écrivant de nombreux ouvrages pédagogiques (grammaires, dictionnaires, dictées). Au moment de sa retraite, en 1999, il va s'installer en milieu rural dans la région de Drummondville pour entreprendre sa nouvelle carrière de romancier.

Auteur prolifique, il publie parfois trois titres par année ! Ses œuvres sont :

*Le petit monde de Saint-Anselme* (4 tomes 2003-2006).

*La poussière du temps* (4 tomes 2005-2006).

*À l'ombre du clocher* (4 tomes 2006-2008).

*Chère Laurette* (4 tomes 2008-2009).

*Un bonheur si fragile* (4 tomes 2009-2010).

*Au bord de la rivière* (1 tome paru à ce jour 2011-).

Ses romans historiques ne s'appuient pas sur des recherches poussées, mais plutôt sur ses souvenirs personnels, ceux de sa famille et de ses proches. C'est pour cela qu'il identifie ses livres comme des «chroniques familiales», qu'il situe à Montréal et dans les campagnes québécoises.

Très bon conteur, avec des dialogues colorés, un style visuel nous présentant des personnages typés aux caractères particuliers qu'on aime ou qu'on déteste, il fait redécouvrir les mœurs et les traditions populaires à travers l'histoire du Québec.

Bourreau de travail, Michel David écrit sept heures par jour, au moins six jours par semaine ! «De toute ma vie, je n'ai jamais connu le syndrome de la page blanche», dira-t-il. Il est très près de ses lecteurs ; on le retrouve dans les Salons du livre et il donne aussi de nombreuses conférences dans les bibliothèques. À sa grande surprise, ces rencontres lui révèlent que ses romans intéressent les lecteurs de tous âges, même les

plus jeunes. Il revendique son statut d'«auteur populaire» : «J'écris des livres qui sont faciles à lire et c'est probablement une des raisons qui expliquent ce succès.» Il a d'ailleurs reçu plusieurs prix des abonnés des bibliothèques publiques et des Salons du livre ; même le gouvernement français lui a remis la médaille du Rayonnement culturel en 2000.

Il vendra plus de 800 000 exemplaires de ses chroniques historiques de son vivant, chaque tome s'écoulant entre 30 000 et 40 000 alors qu'au Québec on parle d'un best-seller à partir de 4 000 copies ! Que les fans se consolent, Michel David a laissé d'autres ouvrages inédits qui paraîtront au cours des prochaines années. Et vous, lecteurs de Sainte-Famille et Saint-François, vous pouvez retrouver toutes ses sagas sur les rayons de notre biblio. Bonne lecture !

#### Diane Turcotte

La bibliothèque veut souligner la Semaine des bibliothèques qui s'est déroulée du 15 au 22 octobre dernier en vous offrant de gagner deux chèques cadeaux de 25\$, échangeables à la Librairie Morency, située au Carrefour Beauport. Un chèque sera tiré au hasard parmi tous les nouveaux abonnés inscrits entre le 15 octobre et le 15 décembre 2011 et l'autre sera remis au hasard parmi tous les usagers qui auront fréquenté la bibliothèque entre les mêmes dates (une inscription seulement). Le tirage se fera dans la semaine du 19 décembre.

#### Nouveau service de livraison à domicile

Comme la période hivernale approche à grands pas, nous proposons un nouveau service de livraison à domicile qui sera mis à l'essai entre le 15 novembre et le 15 avril. Par l'entremise de ce nouveau service, nous offrons aux personnes à mobilité réduite qui sont incapables de passer à la bibliothèque, la possibilité de recevoir les livres qu'ils auront choisis. Vous n'aurez qu'à téléphoner à la bibliothèque et on se fera un plaisir de vous aider.

Les portes sont ouvertes le dimanche matin de 9 h 30 à 11 h 30 et le mercredi soir de 19 h à 21 h. Soyez les bienvenus !

#### Le comité des bénévoles

## ENFIN elles sont arrivées !

### Chevrolet ORLANDO 2012



Véhicule 7 passagers • Moteur Ecotec 2,4 L-VVT  
Vitres électriques • Télédéverrouillage

À partir de

**21,490\$\***

Transport et préparation INCLUS

### Chevrolet SONIC 2012



Moteur Ecotec 1,8 L-VVT • Aileron sur le hayon  
Verrouillage électrique avec télédéverrouillage

À partir de

**16,090\$\***

Transport et préparation  
INCLUS

#### LE DÉFI DU DÉTOUR...

**BILODEAU Chevrolet Buick GMC**

vous garantit le meilleur prix  
ou nous payons votre déplacement



9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré  
**418 827-3773** 1-800-663-3773  
[www.bilodeauautos.ca](http://www.bilodeauautos.ca)

VENTES, PIÈCES et SERVICE ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 21h.

**Venez découvrir les véhicules  
“Nouvelle génération GM”**

\* Taxes en sus.

# CHRONIQUE DU MOIS

## Comme si de rien n'était

Une chronique de  
Normand Gagnon

**Êtes-vous de ceux qui avaient pensé que la crise financière et économique, qui n'en finit plus de semer la pagaille partout dans le monde, allait ramener à la raison les grands leaders internationaux dont certains avaient même réclamé, il y a quelques mois à peine, davantage de mesures de contrôle et dénoncé la financiarisation de l'économie? Détrompez-vous.**

Les premiers responsables de la crise, ceux qui ont fait sauter les derniers verrous réglementaires et ceux qui en ont profité, comme certains banquiers et spéculateurs, sont toujours aux commandes quand ils ne sont pas devenus «conseillers financiers» de présidents en exercice. Et les banques sauves de la faillite par les milliards provenant de fonds publics engrangent des profits record. Et un dernier G20 (sommet regroupant les ministres des Finances de 19 états, de l'Union européenne et de gouverneurs de banques centrales) est commandité par des banques et des entreprises en échange d'un accès complet au sommet. Et des accords commerciaux continuent de se négocier dans les mêmes conditions que celui ayant conduit à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), c'est-à-dire dans le plus grand secret et, évidemment, sans

consultation de la société civile, exception faite des milieux d'affaires.

Le dernier exemple n'est-il pas celui des négociations actuellement menées entre l'Union européenne (UE) et le Canada? L'Accord économique et commercial global (AECG), comme on se plaît à l'appeler, qui, dans sa seule formulation, en dit long sur son étendue et sur les visées des grandes entreprises multinationales qui y participent. Accord qui soulève des enjeux cachés à la population: déficit démocratique (aucune consultation publique), ouverture des marchés publics des villes et provinces, pressions en faveur de la privatisation des services publics dont les services d'eau, mesures de protection des investissements qui pourraient permettre aux multinationales de poursuivre les États si elles jugeaient être privées des bénéfices escomptés, etc. Comme le dit Alexandre Maltais<sup>1</sup>, chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine de Montréal (IRÉC): «Une moins grande flexibilité des règles concernant les contrats publics empêchera les autorités publiques québécoises de mener à bien des objectifs économiques, sociaux et environnementaux [...]. Cette entente emprisonnera les gouvernements dans une logique d'octroi des contrats au plus bas

soumissionnaire [en imposant le principe de la non-discrimination envers les fournisseurs étrangers qui interdit de favoriser les entreprises locales et prohibe des mesures de compensation qui encouragent le développement local]».

Dans ce dossier, le gouvernement québécois, soutenu par le lobby intensif des Alcan, Bombardier, BCE, Power Corporation et autres infatigables chantres de l'économie néolibérale, joue de son prestige en invoquant le refus d'un repli protectionniste et une victoire diplomatique. Son négociateur en chef, Pierre-Marc Johnson, n'hésitait pas à affirmer dans la revue Actualité du 1<sup>er</sup> novembre 2009 que «pour l'ALENA, les provinces faisaient antichambre. Maintenant nous sommes à la table» et d'ajouter, lors d'une table ronde organisée par la Chambre de commerce de Montréal en septembre 2011, qu'il restera «quelques crises politiques à régler»<sup>2</sup>. Belle consolation quand il s'agit de vendre nos acquis collectifs au plus offrant. Et stupéfaction face au mépris ouvertement affiché envers ceux qui s'inquiètent à juste titre des conséquences économiques et sociales de telles ententes.

L'AECG poursuit donc sur cette logique de la fuite en avant sans que jamais l'on ait évalué les contrecoups des accords commer-



PHOTO NATIONAL GALLERY  
Giandomenico Tiepolo, *The procession of the Trojan Horse in Troy* (1773), National Gallery, Londres.

ciaux précédents, sans que l'on ait jaugé les effets de ces accords sur les conditions de travail et sur notre industrie manufacturière, sans que l'on ait de plus pris en compte cette crise qui a appauvri les populations et remis en question les principes de l'économie néolibérale. Comme si de rien n'était!

Comment ne pas éprouver dans ce contexte une grande sympathie pour tous les indignés du monde... et être indigné soi-même.

<sup>1</sup> Alexandre L. Maltais, *Accord économique et commercial global Canada-Europe : quelles conséquences pour le Québec?* Rapport de recherche de l'IRÉC, janvier 2011.

<sup>2</sup> Éric Desrosiers, *Libre-échange Canada-Europe – Une entente possible d'ici Noël*, Le Devoir, 29 septembre 2011.

### ► LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ÎLE, LA SUITE

#### Bibliothèque Vents et Marées Saint-Jean et Saint-François

##### Voici quelques titres de nouveaux livres disponibles à la bibliothèque

*Les souvenirs*, Foenkinos, David. 2011. Paris : Gallimard.  
*Sous béton*, Georges, Karoline. 2011. Québec : Alto.  
*Un long chemin vers la liberté*, Mandela, Nelson, and Jean Guiloineau. 2003. Paris : LGF.  
*Destinations mystiques et spirituelles : lieux sacrés, mystérieux, religieux*. Ondaatje, Michael. 2010. Saint-Constant, Qc : Broquet.

*Le charme discret du café filtre : nouvelles*. Panneton, Amélie. 2011. Montréal : Éditions de la Bagnole.  
*En votre honneur*, Patterson, James. 2011. Lattes.  
*Le mois le plus cruel*, Penny, Louise, Michel Saint-Germain, and Louise Chabalier. 2011. [Montréal] : Flammarion Québec.  
*L'intégrale Gainsbourg. L'histoire de toutes ses chansons*, Picaud, Loïc. 2011. FETJALINE.  
*Les mots de ma vie*, Pivot, Bernard. 2011. [Paris] : Albin Michel.

*Le pavot bleu*, Poitras, Huguette. 2011. Québec : Éditions GID.  
*Carnets de l'interprète de guerre*, Rjevskaia, Elena. 2011. Christian Bourgeois.  
*Rose : roman*, Rosnay, Tatiana de, & Raymond Clarinard. 2011. [Paris] : D'Ormesson.  
*Le journal du Diable*, Satan, Nicholas D. 2009. Montréal : Éd. Les Malins.  
*Les basiques légumes : [84 recettes illustrées pas à pas]*, Vassallo, Jody. 2010. [Paris] : Marabout.  
*Rien ne s'oppose à la nuit*, Vigan, Delphine de. 2011. Parisa : Lattès.

*La carte de Guido : un pèlerinage européen*, White, Kenneth. 2011. Paris : Albin Michel.

Et plusieurs autres titres à découvrir en venant nous visiter...

Prenez note que vous pouvez toujours consulter l'état de la collection de la bibliothèque sur Internet à : [http://bibliotheque.saintjeaniledoreleans.ca/opac\\_css/](http://bibliotheque.saintjeaniledoreleans.ca/opac_css/)

**Isabelle Pouliot  
pour le comité de la bibliothèque**

*Pour la période des fêtes, n'oubliez pas de venir nous voir à la Chocolaterie de l'île D'Orléans*

Pour Noël, nous confectionnons pour vous :

- figurines
- suçons
- centre de table
- panier cadeaux
- confiserie
- ainsi que nos magnifiques calendriers de l'Avent.

Et surtout, que ce soit pour un bon café ou notre excellent chocolat chaud maison, nous vous attendrons toujours à la Chocolaterie avec notre grande passion, le chocolat.

Joyeuses fêtes à toute notre fidèle clientèle

150, chemin du Bout de l'Île  
Sainte-Pétronille I.O. G0A 4C0  
Tél. : 418 828-2250

chocolaterie  
de l'Île d'Orléans



# Îlots déstructurés • Situation et enjeux



MRC de L'Île-d'Orléans, schéma d'aménagement révisé, affectation du sol.

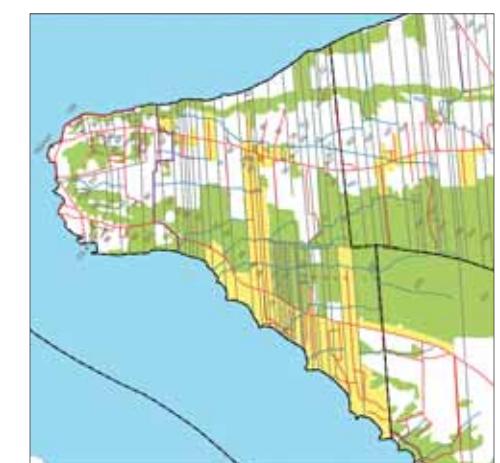


PHOTO MRC de L'ÎLE-D'ORLÉANS  
En jaune, les îlots déstructurés dans la municipalité de Sainte-Pétronille.

**Normand Gagnon**

**Le 18 février dernier, la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) rendait publique une orientation préliminaire<sup>1</sup> favorable à la demande à portée collective de la MRC de l'Île-d'Orléans visant l'implantation de résidences sur son territoire en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.**

Ces dispositions portent sur la question des îlots déstructurés, ces parcelles de faible superficie situées en zone agricole et qui, au fil du temps, se sont vues affectées à des usages non agricoles et «à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture». L'évaluation conjointe (Commission/MRC/UPA) estime à environ 86 nouvelles résidences le potentiel d'implantation à l'île d'Orléans dans les 36 îlots déstructurés qui couvrent une superficie de 172 hectares. La décision finale de la CPTAQ sera vraisemblablement rendue à l'automne.

Rappelons que, selon la CPTAQ, la nouvelle formule prévue à la loi devrait permettre «d'examiner l'ensemble de la zone agricole à l'échelle de la MRC, d'en définir les caractéristiques et d'établir des règles claires quant à l'implantation de nouvelles utilisations résidentielles qui tiennent compte de la protection du territoire et des activités agricoles»<sup>2</sup>; il ne s'agit pas, précise-t-elle, d'une «deuxième révision de la zone agricole ni d'un moyen pour encourager l'addition de résidences sans lien avec l'agriculture en zone agricole».

Toutefois, si la Commission autorise éventuellement la demande de la MRC, ce qui est probable, bien qu'il pourrait y avoir de nouvelles exigences compte tenu de l'orientation préliminaire favorable, sa «décision ne prendra effet que lors de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme qui incorpore, à titre de normes impératives, les conditions prévues dans la décision». Il faudrait aussi théoriquement que soit amendé le schéma d'aménagement de la MRC et que cette dernière fournit à la CPTAQ la preuve des modifications réglementaires; la Commission pourra alors fournir une attestation de prise d'effet de sa décision. Ce qui revient à dire qu'aucun lotissement pour fins résidentielles des îlots déstructurés ne pourrait être réalisé tant et aussi longtemps que la MRC et les municipalités n'auront pas procédé à la mise à jour de leurs appareils réglementaires, ce qui nous a été confirmé par la Commission. Toutefois, un règlement de contrôle intérimaire (RCI), à être adopté bientôt par la MRC et ayant préséance sur toutes dispositions incompatibles d'un règlement municipal, pourra légalement faire le pont entre la situation actuelle et celle devant prévaloir une fois en vigueur le nouveau schéma d'aménagement dont les travaux débuteront l'an prochain et qui devraient s'échelonner sur plusieurs années.

Ainsi donc, une fois réalisées les conditions rattachées à l'autorisation de la CPTAQ et à la loi, on peut le supposer par la voie d'un RCI, un citoyen qui désire planter une nouvelle résidence dans un secteur identifié

comme îlot déstructuré n'aura plus à produire une demande individuelle à la Commission et un permis lui sera attribué en vertu des règles en vigueur dans la municipalité; les municipalités seront soulagées d'une démarche administrative qu'elles devaient répéter pour chacun des cas. De même, les agriculteurs, selon certains, verront leurs investissements sécurisés dans le contexte d'un territoire agricole désormais quasi intouchable.

## QUELQUES ENJEUX

Ces nouvelles responsabilités municipales, de même que les démarches devant permettre leur mise en œuvre, soulèvent certains enjeux. Certains d'entre eux<sup>3</sup> ont d'ailleurs été mis en lumière par la Communauté urbaine de Québec (CMQ) au moment de la demande de la MRC de L'Île-d'Orléans à la CPTAQ. La CMQ rappelle en effet que l'opération de transfert de responsabilités visait la consolidation d'une situation existante et que, de ce fait, elle s'oppose à l'agrandissement des îlots déstructurés, ces derniers devant correspondre à l'occupation actuelle du sol; elle s'oppose également à l'ouverture de nouvelles rues. Concernant ce dernier point, M. Patrice Landry, aménagiste à la MRC, nous souligne que dans quelques cas seulement l'ajout de tronçons permettant de boucler des rues existantes est envisagé pour des raisons de facilité de déneigement et de sécurité. La CMQ rappelle aussi ses critères d'identification de ces îlots, dont la proximité du cadre bâti et de voies de communication existantes.

D'autre part, il n'est pas impensable que, l'obstacle des fastidieuses démarches auprès de la CPTAQ étant levé, certains îlots constructibles ou lotissables prennent de la valeur, ce qui risque de jouer sur la valeur foncière des propriétés voisines; ce qui risque également de stimuler le développement résidentiel à l'île puisque leurs propriétaires y verront sans doute de bonnes occasions d'affaires. Dans une telle situation où des élus seraient eux-mêmes propriétaires de certains de ces îlots, l'éthique devrait les engager à se retirer complètement du processus de modification réglementaire autant à la MRC qu'au sein des municipalités. Procédure utilisée récemment au sein la MRC de Charlevoix en avril 2011<sup>4</sup> où deux maires ont fait une déclaration d'intérêt, se sont volontairement retirés des délibérations et se sont absenus de participer au vote lors de l'adoption d'un règlement portant sur ce sujet.

Nos lecteurs désireux d'approfondir la question pourront consulter les références citées, toutes disponibles sur Internet.

1 Commission de protection du territoire agricole du Québec, *Compte rendu de la demande [MRC l'Île d'Orléans] et orientation préliminaire*, 18 février 2011, dossier 367632.

2 Commission de protection du territoire agricole du Québec, *L'approche d'ensemble dans la gestion des nouvelles utilisations résidentielles en zone agricole • Présentation des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles relatives aux demandes à portée collective*, Document rédigé à l'intention des instances municipales, Février 2006.

3 Procès verbal de la CMQ, 14 avril 2011.

4 <http://www.mrc-charlevoix.ca/pdf.php?id=177>

## Subvention pour la mise en valeur du Sentier d'un flâneur

**Pierre Shaienks**

**Le 2 novembre dernier, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement faisait l'annonce d'une subvention de 66 000 \$ à l'Association forestière des deux rives (AF2R) afin d'effectuer la mise en valeur du Sentier d'un flâneur, à l'Espace Félix-Leclerc, dans le cadre du projet Le salut de la Terre.**

### TRAVAUX PRÉVUS

L'appui financier reçu permettra à l'AF2R de mener différentes actions dans ce réseau de sentiers écologiques: consolidation du sentier principal, réalisation d'une infrastructure d'accès, ajout de panneaux de signalisation, identification des arbres dominants et production

d'un dépliant présentant la carte des sentiers. Cette collaboration de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement permettra de rendre l'expérience encore plus intéressante et enrichissante pour les randonneurs, en leur faisant découvrir l'intérieur de l'île, ses espaces boisés et ses champs en culture, dans une promenade

parsemée de la poésie de Félix Leclerc.  
**VISITE GRATUITE**

Rappelons que la visite et la promenade dans ce sentier d'interprétation de la faune et de la flore orléanaise de plus de deux kilomètres est tout à fait gratuite en tout temps et qu'en hiver, il est très agréable de le parcourir en raquettes.

*Prenez le temps,  
venez vous détendre...*

**Massothérapie Andrée Fiset**  
membre de l'A.M.Q.

Depuis 20 ans!

- De multiples soins personnalisés vous sont offerts.
- Reçu pour assurance

sur rendez-vous 418.828.9596  
3, rue du Quai, Ste-Pétronille, Québec G0A 4C0

**Nouveauté!**  
*Le lit SOQI*

Le lit SOQI prépare le corps et l'esprit à recevoir les bienfaits du massage détente ou thérapeutique.

*Offrez une carte cadeau!*

## RAMASSAGE DES FEUILLES

# Solutions écologiques à retenir

**Nicole Bédard**

## Sacs biodégradables pour feuilles d'automne

Pour une deuxième année, la MRC de L'Île-d'Orléans avait encouragé ses citoyens à utiliser des sacs de papier biodégradables pour le ramassage de leurs feuilles d'automne. Le 3 novembre dernier, bien qu'il y avait encore des feuilles accrochées aux arbres, nous nous sommes informés du résultat des ventes de ces sacs. On en comptait à la pharmacie Pierre Perreault : 500, à la Quincaillerie UNIMAT de Saint-Pierre : 425 et à la Quincaillerie BMR de Saint-Jean : 330. Ce qui représente un total de 1255 sacs vendus comparativement à 100 l'an passé.

M. Jean-Pierre Turcotte rappelait l'entente avec les trois commerces de l'île qui ont accepté de collaborer en vendant les sacs biodégradables au coût de 0,25\$ chacun à leurs clients au lieu de 0,50\$; la MRC fournissant la différence. Cette mesure incitative visait à convaincre les citoyens d'acheter des sacs de papier plutôt que des sacs de plastique. M. Turcotte affirme que, dans un avenir proche, il ne sera plus permis d'utiliser de sacs de plastique.

Mme Mélissa Poirier, coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles pour la MRC de l'île, ajoute qu'on arrivera à changer nos mœurs, par souci de faire notre part pour l'environnement. Elle note que ce virage vers les sacs biodégradables évitera d'envoyer de quatre à cinq camions de sacs de plastique vers l'incinérateur. Il en résultera non seulement un geste important pour la protection de l'environnement mais aussi une économie d'énergie.

## Autre solution : le déchiquetage des feuilles avec la tondeuse

Puis-je vous faire part de mon expérience personnelle ? Cet automne, j'ai décidé de m'attaquer aux feuilles d'automne avec ma petite tondeuse. Résultat : je n'ai utilisé aucun sac. Pourtant, j'en avais acheté cinq pour en faire l'essai. Mais devant tout le travail que cela représente de passer le balai à feuilles et de mettre toutes ces feuilles dans les sacs, je commençais à trouver cela ardu. J'ai



PHOTO NICOLE BÉDARD  
Solution encore plus écologique au ramassage des feuilles : la tondeuse.

donc pris le moyen le plus simple, celui qui me demandait moins d'efforts. Conclusion : j'ai économisé temps, efforts, énergie, argent aussi puisque l'an passé j'ai rempli une quarantaine de sacs. À quelques reprises, j'ai fait travailler ma petite tondeuse qui n'a pas étouffé malgré, parfois, l'épaisseur des feuilles accumulées. Seule dépense d'énergie : un peu d'essence. Autre effet rentable : la pelouse a reçu de quoi se nourrir naturellement. Quel bonheur ! Fini la corvée des feuilles !

# Les Aînés de Saint-Pierre

Nous sommes maintenant installés dans notre nouveau local. Nous avons beaucoup d'idées pour des activités, mais nous comptons sur vous tous pour les réservations.

Le 2 novembre dernier, notre gentil Popol nous avait cuisiné non pas une mais deux galettes pour la Fête de l'Halloween, avec un bon café ou thé : quel régal ! Merci à notre cuisinier Popol.

Les cours de mémoire du mercredi ainsi que les cours de danse, le soir, et toutes nos activités du mardi, Viactive et après-midi de loisirs se tiennent au 517, route des Prêtres, à Saint-Pierre.

## VISITE AU VIEUX PORT

Le 29 novembre prochain, visite au Vieux Port de Québec : transport par autobus scolaire au coût de 7\$ et souper au resto Gréco, boul. Sainte-Anne. Apportez votre vin. Départ de Saint-Pierre à 14 h. Réservation avant le 24 novembre.

## SOUPER DES FÊTES

Le 2 décembre, à 18 h, souper des Fêtes au Relais de Pins, à Sainte-Famille, au coût de 25\$/membre et 30\$/non membre. Cocktail de bienvenue et menu traditionnel du temps des Fêtes. Réservation avant le 28 novembre.

## VOYAGE À MONTRÉAL

Le 17 décembre, visite de la nouvelle salle de concert de l'OSM, à Montréal, et spectacle en après-midi ; dîner, souper et transport au coût de 139\$. Réservation le plus tôt possible : Francine, 418 829-0063 et Lise, 418 829-3113.

Vous serez toujours les bienvenus à nos activités et nous apprécions vos commentaires. Nous vous informerons de la possibilité de répondre à vos suggestions.

**Lise Paquet, présidente du comité**  
**418 829-3113**  
**[lise.paquet@hotmail.com](mailto:lise.paquet@hotmail.com)**

*Le Coffre de l'Île*

GALERIE ARTISANALE  
BOUTIQUE CADEAU  
Ouvert à l'année

*De la tradition à la création!*

55 artisans québécois  
5 000 idées cadeaux  
de 1 à 10 000 \$

*Pour retrouver la magie du Noël d'autan,  
choisissez des cadeaux faits par nos artisans!*

Le Coffre de l'île est engagé socialement.  
Il encourage l'art et l'artisanat local en offrant à sa clientèle des produits faits au Québec. De ce fait, cela contribue à réduire la pollution engendrée par le transport, en plus de dénoncer l'exploitation de certains travailleurs.

*Joyeuses fêtes à tous!*

MADE IN CHINA

Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 18h  
1138, chemin Royal, Saint-Pierre de l'île d'Orléans G0A 4E0    418 991-0771    [www.coffredelile.com](http://www.coffredelile.com)



En décembre, « Sa-me-di »  
d'être PLUMobile



**Les samedis 3, 10, 17 et 24 décembre**  
le service de transport collectif  
de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans vous offre :

- ▶ Départ à 9h sur la Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans
- ▶ Retour à 15h30 de Québec
- ▶ 3 arrêts à Québec : Terminus Beauport, Promenades Beauport et Galeries de la Capitale
- ▶ Service d'autobus sans réservation
- ▶ Internet sans fil GRATUIT



Gestionnaire de PLUMobile

Centre local de développement

Informez-vous au sujet de nos horaires : 418-827-8484 / sans frais 1-866-824-1433 / [www.plumobile.ca](http://www.plumobile.ca)

## Le Comptoir de partage remercie ses bénévoles



PHOTO COMPTOIR DE PARTAGE

Le Comptoir de partage a organisé un souper pour remercier ses bénévoles.

**Chaque année, un souper est organisé pour remercier toute l'équipe de bénévoles du Comptoir de partage. Cette année, le souper a eu lieu le 14 octobre dernier.**

Des prix de présence ont été offerts gracieusement par Buffet Maison, Cassis Monna & Filles, La Chocolaterie de l'île, La Cidrerie Verger Bilodeau, Le dépanneur Ferland, Le Domaine Steinbach, Le Coffre de l'Île, Les Fromages de l'île d'Orléans, Le restaurant La Grange de l'Île et le Vignoble Isle de Bacchus. Je les remercie de leur très grande générosité.

Le Comptoir de partage est situé au 1243, chemin Royal, à Saint-Pierre (entrée entre les deux églises). Les heures d'ouverture du comptoir sont le jeudi de 19 h 30 à 21 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30. Veuillez

prendre note que le Comptoir de partage sera fermé durant la période des Fêtes, soit du 18 décembre 2011 au 5 janvier 2012.

Les vêtements d'enfants sont vendus 0,50\$ et ceux des adultes 1\$. Faute d'espace, les meubles, ordinateurs, télévisions, vidéos, skis alpins et skis de fonds ne sont pas acceptés. De plus, certains articles de bébés, tels que les sièges d'auto, les marchettes ou autres ont une date d'expiration et ne peuvent être revendus.

### BÉNÉVOLES

Le Comptoir de partage est toujours à la recherche de bénévoles. Si vous désirez faire partie de l'équipe, contactez le 418 822-1839.

**Sylvette Morin, membre du CA  
Comptoir de partage**

## Succès pour la Fête de la citrouille à la Ferme Jules Roberge

### Hélène Bayard

Lors du long week-end de l'Action de grâce, de nombreuses familles ont pris part à la Fête de la citrouille à la Ferme Jules Roberge, à Saint-Pierre. Le beau temps étant au rendez-vous, les organisateurs ont reçu plus du double des visiteurs attendus. La vente de citrouilles et les dons amassés sur place ont totalisé la somme de 9 312\$ qui a été remise à la Fondation Rêves d'enfants.

En plus d'avoir accès au plus grand champ de citrouilles de l'île d'Orléans, les participants ont eu l'occasion de profiter de diverses activités sur place : labyrinthe géant, maison hantée, jeux gonflables, mascottes amusantes et vente de délicieux produits de l'île. M. Jules Roberge et sa conjointe Mme Isabelle Mathieu tiennent à remercier les nombreux partenaires la Fête de la citrouille, dont les pompiers et les policiers de la MRC de L'Île-d'Orléans ainsi que les bénévoles qui ont généreusement offert de leur temps.



PHOTO FONDATION RÊVES D'ENFANTS

Pierre-Luc Berthiaume, coordonnateur des collectes de fonds pour la Fondation Rêves d'enfants, Isabelle Mathieu, Jules Roberge et Mikael Tremblay, organisateurs de la Fête de la citrouille.

## AUTOMOBILES MICHEL BLOUIN et fils

[www.automblouin.com](http://www.automblouin.com) / [info@automblouin.com](mailto:info@automblouin.com)

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196

## Une belle soirée au profit du Parc maritime de Saint-Laurent



PHOTO PIERRE PRUNEAU

Les convives qui participaient au Vins et fromages au profit du Parc maritime ont eu droit à une table bien garnie.

### Pierre Pruneau

**Le 29 octobre dernier, la grande salle de l'école de Saint-Laurent brillait de mille feux pour recevoir les 145 convives qui avaient choisi de participer au Vins et fromages organisé au profit du Parc maritime de Saint-Laurent.**

Après un accueil chaleureux, les invités avaient tout le loisir de déambuler dans la salle afin d'admirer les beaux objets d'art offerts en encan silencieux en dégustant un kir de l'île, de la bière artisanale et une bouchée de paillisson bien doré.

M. Sylvain Delisle s'est chargé du mot de bienvenue et a invité les représentants gouvernementaux à prendre la parole avant le début de la dégustation. Un programme souvenir remis à tous contenait un court texte sur le rôle du Parc maritime dans l'histoire de l'île, un exposé des projets de l'organisme signé de Mme Jeanne d'Arc Delisle, le programme de la soirée, le menu détaillé et une impressionnante liste de commanditaires tant privés que corporatifs qui ont rendu possible la réalisation de cette activité. Cette année, M. Guy Fillion, architecte et petit-fils du fondateur du chantier maritime de Saint-Laurent, était le président d'honneur de l'événement et rappelait dans son allocution les cent ans d'existence de cet important employeur orléanais.

Le réputé vignoble Isle de Bacchus, propriété de la famille Bouchard, était un partenaire majeur de l'événement, offrant au prix coûtant les excellents vins qui ont accompagné chacun des trois services de fromages fins. Ces fromages, parmi les plus savoureux du Québec, étaient présentés dans une gradation de goûts allant du doux *Roulé aux fines herbes* jusqu'au capiteux *Bleu Ermite* et les vins du vignoble passaient d'un blanc demi-sec récipiendaire d'un prix à un rouge corsé baptisé *Réserve Alexandre*. Le plateau de charcuterie, le pain baguette, les biscuits, les fruits et légumes variés complétaient une table merveilleusement garnie. Au dessert, on donna à chaque convive une boîte fantaisie contenant des chocolats produits par la Galerie au Chocolat. Un repas raffiné, des saveurs exquises et de belles assiettes ont conquis les convives qui ont participé à de nombreux tirages et ont pris connaissance des gagnants de l'encan silencieux.

Une soirée très réussie qui a ravi tout le monde et ajouté 4 500\$ au financement du Parc maritime.

**DECTRONIQUE**  
**INFORMATIQUE**

ORDINATEURS \* COPIEURS \* LOGICIELS \* RÉSEAUX

Détaillant autorisé Acombe  
(comptabilité pour entreprises)

1000, boul. du Parc-Technologique, bureau 102  
Québec (Québec) G1P 4S3  
Tél. : 418 650-6667 FAX : 418 650-6116  
Courriel : [jmf@delectronique.qc.ca](mailto:jmf@delectronique.qc.ca)

À votre service depuis 1984

Jean-Marc Ferland, président

Dépôt de service à Saint-Pierre : 828-2070

## ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES



2011

# Prix de la Fierté orléanaise



Le vendredi 4 novembre dernier, se tenait la troisième édition du Gala des Prix de la Fierté orléanaise au gymnase de l'école de Sainte-Famille. Lors de cette soirée, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes, les lauréats de sept catégories ont été dévoilés et ont reçu, en guise de prix, une œuvre d'art provenant d'un artiste de l'île d'Orléans. Le moment fort de la soirée a bien évidemment été le dévoilement du Grand Prix de la Fierté qui a fait couler quelques larmes au lauréat. Tous s'entendent pour dire que la soirée a été des plus agréables avec l'animation de Madame Gisèle Gallichan et le délicieux repas aux saveurs de l'île concocté par l'équipe de Buffet Maison.

## Innovation: Cassis Monna & filles

Conjuguant passion et innovation depuis plus de 20 ans, Bernard, Catherine et Anne Monna cultivent le cassis et élaborent, à partir de ce dernier, des produits de qualité dont certains ont obtenu plusieurs distinctions de haut niveau. Bernard Monna, liquoriste de quatrième génération, est le premier producteur de vin et de crème de cassis au Québec. S'étant installé sur l'île d'Orléans vers le début des années 1970, il bénéficie du microclimat de l'île idéal pour la culture du cassis qui se déploie actuellement sur plus de six hectares et demi. La relève étant maintenant assurée par ses filles, Catherine et Anne, l'entreprise continue de se développer et de se réinventer par l'implantation de techniques de production respectueuses de l'environnement et du contexte de vie propres à l'île d'Orléans.

**Finalistes:** Regroupement BLEU et Savoir-faire île d'Orléans.



M. Jacques Trudel, maire de Saint-Pierre et Mme Natasha Bouchard

## Bénévole: Association bénévole de l'île d'Orléans

Existant depuis 22 ans, l'Association bénévole de l'île d'Orléans (ABIO) offre des services de maintien à domicile et d'entraide aux personnes dans le besoin résidant sur le territoire de l'île d'Orléans. S'étant grandement développée depuis la fin des années 1980, l'ABIO offre des services qui sont devenus essentiels, voir incontournables. En 2010-2011, l'ABIO c'est: 2176 heures de bénévolat au service des insulaires, 35 000km parcourus par 35 bénévoles, 1 830 repas chauds livrés à domicile, le tout orchestré par six administrateurs bénévoles et une coordonnatrice. Il va sans dire que par son offre de services et l'implication généreuse de ses membres, l'ABIO est une force vive qui contribue à améliorer la qualité de vie du milieu.

**Finaliste:** Monsieur Sylvain Delisle



M. Jacques Bégin, conseiller municipal à Sainte-Pétronille et Mme Louise Lasnier

## Relève: Natasha Bouchard

Reconnue pour ses implications au sein de la Chambre de Commerce et du Centre local de développement de l'île d'Orléans, Natasha Bouchard s'est distinguée comme femme d'affaires à l'île d'Orléans. Après avoir racheté l'entreprise familiale, le Camping Orléans, détenue par ses parents pendant 25 ans, elle ne s'est pas simplement contentée de l'opérer. En effet, elle y a développé de nouveaux services et produits pour les clients en plus de tout mettre en œuvre pour offrir un service à la clientèle d'une qualité exceptionnelle. Madame Bouchard s'est également distinguée par une implication active au sein de différents organismes de niveau régional et provincial.

**Finalistes:** Annie Châteauneuf et Martin Vézina, Catherine et Anne Monna.



Mme Annette D. Robitaille, présidente du CLD, M. Bernard et Mmes Anne et Catherine Monna



M. Carol Deblois, vice-président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins, I.O., et Mmes Johanne Tremblay et Andrée Fiset, administratrices à l'ABIO.

## Arts, métiers d'art et métiers traditionnels: Louise Lasnier

Artiste professionnelle depuis plus de 40 ans, Louise Lasnier mélange les textures et explore les possibilités des couleurs, de la lumière et de la matière qu'elle fait vibrer. S'illustrant par sa peinture lors d'expositions individuelles, collectives ou d'événements artistiques, elle jouit d'un rayonnement international. Femme d'affaires dans l'âme, Louise Lasnier permet aux acheteurs de passage sur l'île d'Orléans de se procurer ses œuvres à la Galerie Boutique Pétronille, entreprise familiale active depuis 30 ans déjà. Madame Lasnier s'est aussi distinguée par une contribution active dans la vie communautaire de l'île d'Orléans soit par des dons ou par son implication bénévole au profit de différents organismes de l'île.

**Finalistes:** Messieurs Yves Robitaille et Yvon Chartrand.

## Culture: Pierre Lahoud

Impliqué à l'île d'Orléans depuis plus de 35 ans, Pierre Lahoud y a laissé sa trace. Participant comme bénévole aux différents comités ou organismes de l'île, Monsieur Lahoud aura grandement contribué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine et au développement de divers projets. Travaillant en collaboration avec les gens de l'île, Pierre Lahoud aura participé à l'élaboration de documents en lien avec le patrimoine et sa sauvegarde (de même qu'à plusieurs projets de restauration). Inlassablement, Monsieur Lahoud se consacre à l'inventaire aérien des paysages québécois par la photographie dont plusieurs clichés sont régulièrement publiés et exposés tant au Québec qu'à l'étranger. Il se démarque également à titre de conférencier et d'auteur, ce qui lui a déjà valu plusieurs distinctions bien méritées. Grâce à son immense bagage dans le domaine, Pierre Lahoud contribue grandement au rayonnement de l'île d'Orléans par l'écriture d'articles dans des magazines.

**Finalistes:** L'Île en blues et Madame Linda Arsenault.



M. Jean-Claude Pouliot, maire de Saint-Jean et M. Pierre Lahoud



Mme Évelyne Laflamme, directrice et MM. Alex Blouin et Jean-Pierre Turcotte, administrateurs, Fondation François-Lamy

## Agriculture: Daniel Pouliot

Copropriétaires depuis 2001 de la Ferme Onésime-Pouliot à Saint-Jean, Daniel Pouliot et son frère, Guy, ont amené l'entreprise à se démarquer par la conservation des acquis et le développement de nouveaux marchés. Croyant fermement aux richesses de l'île ainsi qu'au savoir-faire unique des insulaires, Daniel n'hésite pas à s'impliquer au sein de différents organismes de l'île d'Orléans et de la région de Québec. Mentionnons qu'il est membre initiateur et président de la marque de certification Savoir-faire île d'Orléans qui a pour but de garantir aux consommateurs la provenance et la qualité des produits de l'île. Fier de pouvoir travailler, vivre et voir grandir sa famille sur l'île d'Orléans, Daniel Pouliot est l'image même d'un bel équilibre et d'une référence en agriculture à l'île.

**Finalistes:** Anne Pichette et François Blouin, Bernard, Catherine et Anne Monna.



M. Alex Blouin et M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'île d'Orléans et maire de Sainte-Famille

## Patrimoine: Fondation François-Lamy

Ayant pour mission de mettre en valeur et de préserver le patrimoine architectural, culturel et naturel de Sainte-Famille et de l'île d'Orléans, la Fondation François-Lamy gère deux sites historiques, soit la Maison Drouin et la Maison de nos Aïeux. À ces témoins de la vie en Nouvelle-France, s'ajoute le Parc-des-Ancêtres-de-l'île-d'Orléans, lieu de détente, de rassemblement et de commémoration. Mise sur pied en 1978 par des passionnés d'histoire, de généalogie et, bien sûr, de l'île d'Orléans, la Fondation François-Lamy est depuis très active au sein du milieu par la diffusion de l'histoire des gens de l'île, l'organisation de nombreuses activités culturelles et un service de généalogie accessible à tous.

**Finalistes:** Parc maritime de Saint-Laurent et Manoir Mauvide-Genest.



M. Daniel Pouliot et M. Julien Milot, conseiller municipal à Saint-Laurent

## Grand Prix de la Fierté: Alex Blouin

Impliqué depuis 1995, Alex Blouin s'investit sans compter les heures. Bénévole au sein de la Fondation François-Lamy, il accomplit un travail colossal pour la mise en place de cet organisme auquel a participé son frère Monsieur George-Henri Blouin. Président de cette même fondation depuis 2004, Alex Blouin a su concrétiser une véritable identité à cet organisme qui se voit à la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Sont reconnus chez Monsieur Blouin la détermination, l'ouverture aux autres, la passion et la vivacité. Voilà autant de qualités qui font d'Alex Blouin un homme des plus appréciés du milieu. Nul besoin n'est d'exposer toutes ses réalisations, mais mentionnons tout de même le classement de la Maison Drouin par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que son projet de restauration. Projets qui n'auraient pu être menés à terme aussi rapidement sans la participation active de Monsieur Blouin. Ainsi, les gens de l'île reconnaissent en lui un fier bâtisseur d'un héritage important légué aux générations futures, mais également un homme de cœur et de passion.

**Finalistes:** Madame Élise Prémont et Monsieur Raymond Létourneau.

## Merci à nos généreux commanditaires !



Ferme Orléans  
Ferme Valupierre

Polyculture Plante  
Fines herbes Daniel

Microbrasserie  
de l'île d'Orléans

Cassis Monna & filles  
Vignoble de Sainte-Pétronille

Délices de l'île d'Orléans  
Ferme Poulin Turcotte

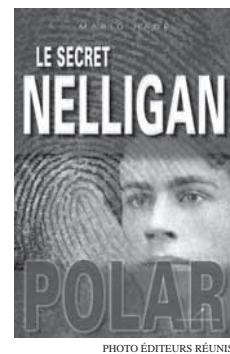
Photos: Michel Grenier

# DES LIVRES ET DES FILMS

Une chronique de  
Marie-Hélène Therrien

## LE SECRET NELLIGAN

On ne peut qu'être attiré par un livre qui porte un titre accrocheur comme : *Le secret Nelligan* et qui porte la photo du poète sur sa couverture. J'ai donc lu avec curiosité le polar de Mario Hade, publié aux Éditeurs réunis et qui raconte une histoire de meurtres dont l'un aurait été vu par Nelligan lui-même et qui aurait été la cause de son internement car il représentait un témoin gênant. Ce meurtre, perpétré sur les ordres de membres d'une loge maçonnique, aurait été le commencement d'une cabale visant à faire passer pour fou le sublime poète. Où commence la fiction et où cesse la réalité ? C'est ce que je me suis demandé pendant toute la lecture du roman. Certains personnages du roman sont réels, d'autres fictifs. L'intrigue est captivante mais aurait-elle été aussi prenante si l'aura du poète n'avait été présente ? C'est une question que l'on peut se poser en lisant *Le secret Nelligan*.



## POUR LES SANS VOIX - LA JEUNESSE EN FEU

*Pour les sans voix - La jeunesse en feu*, de Micheline Duff, publié aux éditions Québec Amérique, est le premier tome d'une série qui met en scène la policière et mère de famille Isabelle Guay-Deschamps, une femme qui essaie de concilier famille et carrière. Le soir où sa propre fille adolescente disparaît s'enclenche une saga où drame familial, idylles amoureuses et enquêtes policières s'entremêlent subtilement. Micheline Duff donne dans cet excellent roman la voix à une certaine jeunesse démunie et sans voix. Mme Duff a suivi une policière dans ses fonctions pendant quelques jours avant d'inventer cette histoire qui est bien d'actualité.

## NE VOUS TAISEZ PLUS

Denise Bombardier et Françoise Laborde ont écrit *Ne vous taisez plus !*, un livre publié chez Fayard. Suite à l'incident du Sofitel de New York, le 14 mai 2011, quand Dominique Strauss-Kahn aurait agressé une femme, une avalanche de réactions sexistes, misogynes et un assourdissant silence des femmes se sont révélées en France «Où sont les grandes philosophes féministes?», demandent-elles. Seules les associations d'aides aux victimes de violence se sont manifestées. Les hommes, en revanche, ont eu des paroles profondément sexistes : «Il n'y a pas mort d'homme» ou «Est-ce un tort d'aimer les femmes?» Ce que dénoncent les deux auteures, c'est, qu'en France, les femmes subissent encore un machisme archaïque sous couvert de séduction. 75 000 femmes sont violées chaque année. La seule façon de faire cesser cette situation : que les femmes cessent de se taire. L'essai est pertinent mais aurait gagné à être approfondi.



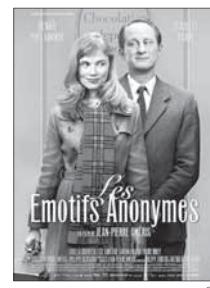
Une chronique de  
Michel Gagné

## Librairie Note à la page

## LES ÉMOTIFS ANONYMES

Jean-Pierre Améris, France, 2011

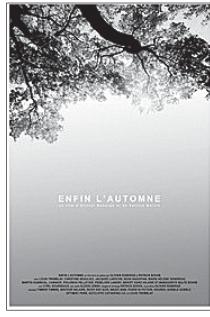
Petite comédie sans prétention, *Les émotifs anonymes* est le remède parfait pour dissiper la grisaille de novembre. Angélique Delange (Isabelle Carré belle comme un ange, excusez-la), une jeune femme très timide, se fait embaucher dans une chocolaterie dont le propriétaire, Jean-René Van Den Hudge (Benoît Poelvoorde), connaît des problèmes financiers. La jeune fille croyait avoir obtenu un poste de chocolatière mais se retrouve plutôt représentante des ventes. Elle tombe amoureuse de son nouveau patron tout aussi maladroit qu'elle et finira par ajouter aux produits de la chocolaterie le petit secret qui fera leur succès. Le film rappelle par moment le côté lumineux qu'avait *Amélie Poulain* et contient des moments assez drôles malgré quelques scènes maladroites ou répétitives. À regarder en mangeant un bon chocolat de la Chocolaterie de l'île.



## ENFIN L'AUTOMNE

Patrick Boivin, Québec, 2011

Ce mois-ci, je fais une petite entorse à mon habitude de vous présenter dans cette chronique des films disponibles en DVD. Je vous suggère donc un film que l'on peut voir uniquement sur internet, et ce, gratuitement. Le cinéaste québécois Patrick Boivin a décidé d'offrir son dernier film au public en collaboration avec le site YouTube.com. Il s'agit du premier long métrage canadien offert sur ce site et s'avère un excellent film. Voici la présentation qu'en fait le cinéaste : «Dépouillé de romantisme excessif et d'enjolivement littéraire, *Enfin l'automne* est une chronique urbaine de la beauté ordinaire qui raconte l'histoire d'un triangle inhabituel entre la vie quotidienne, la quête d'amour sincère et le rôle primordial de l'amitié.» Le film est accompagné d'une excellente trame musicale et l'actrice Christine Beaulieu, dans le rôle de Maude, crève l'écran. Pour voir ce film, il suffit de taper «Enfin l'automne» sur YouTube ou dans votre moteur de recherche.



# Le Tour de l'île à vélo remet ses bourses

## Pierre Shaiens

C'est vendredi dernier dans la charmante petite auberge Les Blancs Moutons, à Saint-Laurent, que M Jacques Bouffard, président du Tour de l'île à vélo Saint-Hubert, a remis des bourses à cinq récipiendaires de l'île d'Orléans. Pour l'occasion, il était accompagné de M Pierre Martin des Rôtisseries Saint-Hubert, président d'honneur, de M .Raymond Bernier, député de Montmorency, de M. Armand Ferland, président de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, et de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC, les commanditaires majeurs de l'événement. M. Bouffard a aussi souligné l'importante contribution des quelque 25 autres commanditaires de ce fort populaire tour.

### DES BOURSES DE 11 000\$

La température aidant c'est près de 1 000 cyclistes qui ont pris le départ de l'un ou l'autre des parcours. Cela a permis de réaliser un surplus de 11 000\$ comparativement au bénéfice de 4 600\$ réalisé en 2010. Nos spécialistes du Taekwondo Marie-Christine Blouin et Carol-Ann Blouin ont toutes les deux reçu la somme de 2 200\$ chacune pour parfaire leur entraînement; Catherine Auclair, skieuse de fond, a aussi reçu la somme de 2 200\$ qui servira, dit-elle, à payer une bonne partie de ses déplacements pour des compétitions à l'extérieur. Le Camp O Carrefour, de Saint-Pierre, recevra 2 000\$ principalement pour ses camps de répit pour jeunes handicapés



PHOTO : PIERRE SHAIENS  
M. Raymond Bernier, député de Montmorency et M. Jacques Bouffard, président du Tour de l'île Saint-Hubert lors de la conférence de presse.

et La Maison des Jeunes de l'île bénéficiera de 2 400\$ pour ses activités.

### DE RETOUR EN 2012

Le président d'honneur Pierre Martin a assuré M Bouffard que Les Rôtisseries Saint-Hubert allaient renouveler leur appui en 2012. M. Bouffard a mentionné que les préparatifs allaient déjà bon train pour le prochain tour malgré certaines difficultés. Les dépenses d'organisation se chiffrent à près de 25 000\$ et les commanditaires seront donc encore largement sollicités. De plus, il faut trouver un nouvel emplacement pour le départ, le Domaine Orléans, à Saint-Pierre, ne pouvant accommoder les cyclistes l'an prochain. Pour sa part, le préfet a mentionné que les études concernant le projet d'aménagements cyclables avançaient et qu'il fallait espérer qu'un jour prochain les cyclistes puissent circuler sur une piste aménagée et sécuritaire. Entretemps une partie de pavage de six kilomètres, à Saint-Laurent et Saint-Jean, a été refait à neuf rendant la randonnée à vélo plus agréable à cet endroit.

Les cyclistes peuvent maintenant remiser leur équipement en toute confiance, il y aura un autre Tour de l'île à vélo en 2012.

la Grange  
AUBERGE-RESTAURANT  
de l'île

du plaisir à s'offrir

table d'hôte 4 services à compter de 26\$  
certificat cadeau disponible

du jeudi au dimanche  
1517 chemin Royal, St-Pierre 418-828-9926  
www.lagrangedelile.com

bon vin - bonne table - bonne nuit

## RECETTE

## Saumon glacé aux cinq épices et haricots verts aux graines de sésame



On dirait que le temps des Fêtes approche! Oui, Noël s'en vient à grands pas et le tourbillon des Fêtes ne nous laisse souvent pas beaucoup de temps pour cuisiner. Que diriez-vous de cuire le poisson et les légumes en même temps et d'avoir un excellent repas santé en quelques minutes?

Pour 4 personnes.

## Ingrédients

$\frac{1}{4}$  tasse de miel  
4 c. à thé de sauce soya réduite en sel  
1  $\frac{1}{2}$  c. à thé de cinq épices moulues (se vend dans les supermarchés)  
2 gousses d'ail émincées  
4 pavés de saumon  
500 g de haricots verts  
2 c. à thé d'huile de canola  
1 c. à thé d'huile de sésame grillé  
Sel et poivre  
2 c. à table de graines de sésame (grillées)  
1 c. à thé de jus de citron

## Préparation

Dans un bol, mélanger le miel, la sauce soya, les cinq épices et l'ail.

Mettre les pavés de saumon la peau en dessous dans une grande assiette et badigeonner de la marinade aux cinq épices. Les retourner (la peau se retrouvera sur le dessus) et laisser mariner environ 15 minutes à la température de la pièce. Placer la grille du four à environ 15 cm (6 po) du gril et chauffer à la température maximum. Mettre une feuille de papier d'aluminium sur une grande plaque allant au four et la badigeonner d'huile végétale.

Dans un grand bol, mélanger les haricots verts avec l'huile de canola et l'huile de sésame. Déposer les haricots sur la moitié de la plaque recouverte de papier d'aluminium, saler et poivrer. Ajouter le saumon (peau en dessous) sur l'autre moitié de la plaque. Badigeonner une fois de plus le saumon avec la marinade.

Cuire au gril le saumon et les haricots durant 3 min. Retirer la plaque du four et brasser les haricots. Continuer la cuisson jusqu'à ce que le saumon soit cuit et les haricots tendres mais croustillants (2 à 3 min).

Mélanger les haricots avec les graines de sésame et le jus de citron et servir.

Recette tirée de la revue Fine Cooking.

## À Noël, on achète sur l'île

## Nicole Bédard

Offrir à nos proches des présents uniques et variés, c'est ce que nous souhaitons pour le temps des Fêtes. Cependant, nous ne voulons pas passer des heures interminables dans les centres d'achat bondés de monde en cherchant l'objet rêvé. Rendons-nous alors au marché de Noël et dans les différents commerces de l'île d'Orléans et faisons des découvertes fabuleuses.

## LES JOURS VERS NOËL

Soyons de l'événement *Les Jours vers Noël* à l'Espace Félix-Leclerc, la première fin de semaine de décembre, soit le 2 décembre, de 17 h à 19 h, et les 3 et 4 décembre, de 10 h à 17 h. Nathalie Leclerc nous y convie sous le thème *Les oiseaux d'hiver*. Artistes et artisans présenteront leurs créations: bijoux, ébénisterie, vitrail, vêtements tissés, accessoires, etc. À l'étalage de l'Espace, on trouvera: sacs, coussins, verres avec extraits des poésies de Félix Leclerc, ainsi que l'ensemble de ses écrits et chansons dont, entre autres, des livres pour enfants.

## DIVERS CHOIX DE CADEAUX

Deux boutiques offrent une intéressante variété de produits et d'objets d'art ou décoratifs réalisés par des artistes de l'île et de la région: à la Galerie boutique Pétronille, à Sainte-Pétronille, des vêtements de designers québécois de style classique ou tout-aller donnent le goût de fêter. Nous y trouvons aussi des accessoires, bijoux, objets de décoration, porcelaines, sculptures, tableaux; au Coffre de l'île, à Saint-Pierre, on a envie de se procurer bijoux, tableaux, produits gourmands, huiles d'olive, sans oublier les bas de laine ou les pantoufles en cuir.

De nombreux artistes et artisans de l'île offrent aussi des œuvres d'art originales et des pièces d'artisanat qui feront des cadeaux précieux qu'on conservera longtemps. Visiter le site internet du Regroupement d'artistes et d'artisans d'art BLEU, [www.bleuartistes.com](http://www.bleuartistes.com) et voir défiler ces merveilles vous aidera à trouver le cadeau qui fera plaisir à coup sûr. Dans le même esprit, vous dénicherez chez les antiquaires de l'île la pièce unique que vous cherchez.

Les brasseries, les cidreries, les vignobles de l'île nous attendent avec leurs productions. Certains préparent des paniers grassement garnis de beurre de pommes, moutarde, confitures, confits, gelées ou autres. Profitons-en aussi pour déguster et faire découvrir à nos invités les produits gourmands originaux de l'île: fromages, poissons fumés, magret de canard, foie gras, saucisses, agneau, volailles variées. Allons chez notre boucher et chez tous les artisans de cette fine cuisine préparée sur l'île. Les produits de l'érable et les produits gourmands maison font aussi de beaux cadeaux qui combleront parenté et amis ainsi que les coeurs nostalgiques outre-mer.

Dans les boulangeries de l'île, une odeur de bon pain frais, brioches, danoises, etc. nous attire et nous promet une table richement garnie. On aura l'heureuse surprise de trouver dans nos épiceries une grande variété de bons produits, de tout pour faire la bouffe.



Les commerces de l'île d'Orléans regorgent d'idées cadeaux en ce temps des Fêtes qui approche.

Faites-vous un cadeau: les auberges et restaurants vous invitent à fêter en famille ou entre amis, dans une atmosphère de détente garante de belles heures passées en bonne compagnie et d'un délicieux repas que vous aurez savouré sans y avoir consacré des heures. Et pourquoi ne pas aussi laisser à notre traiteur Buffet Maison le soin de garnir notre table de bons mets traditionnels ou autres, bûches de Noël, sucreries et gâteries qui aiguisent les papilles.

Notre pharmacie favorisera ceux et celles qui aiment les produits de beauté. Nos quincailleries contiennent des cadeaux pratiques pour tous et quelques reproductions de machineries agricoles pour enfants. La librairie Note à la Page présente de bons livres neufs et usagés sur place ou en commandant avant le 18 décembre.

Voilà! Nous avons l'embarras du choix.

## À NOTER

Des chèques cadeaux sont disponibles dans la plupart des commerces de l'île d'Orléans. Certains sont ouverts toute la semaine d'autres seulement les fins de semaine ou sur appel. Il est plus prudent de communiquer avec eux ou de consulter leur site internet avant de s'y rendre. Sur les sites internet du CLD et de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, on retrouve des listes de commerçants de l'île. N'oublions pas de poster nos colis en direction de l'Europe avant le 29 novembre (par avion). En faisant des achats chez nous à cette période des Fêtes, nous découvrons les trésors cachés chez nos artistes et commerçants et nous les faisons apprécier aux autres. Ainsi, nous contribuons à l'économie de l'île d'Orléans tout en sauvant temps et énergie.



## CADEAUX DE NOËL POUR NOS LECTEURS

Le journal *Autour de l'île* offre deux chèques cadeaux de 25\$ chacun à ses lecteurs, à utiliser, l'un chez Alimentation Jonathan et fils, à Saint-Laurent, l'autre chez Buffet Maison, à Saint-Pierre.

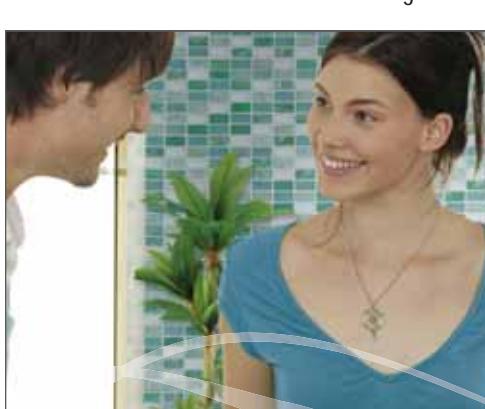
Pour participer, remplissez et adressez ce coupon avant le 8 décembre à:  
Journal Autour de l'île, 517, route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, G0A 4E0.

Nom:

Adresse:

Tél.:

Ou envoyez-nous un courriel avec mention (objet) **Tirage cadeau** à: [autourdelile@videotron.ca](mailto:autourdelile@videotron.ca)



Ma vie.  
Mon décor.

Plancher de liège  
TORLYS Tradition  
choix de 3 couleurs

**3,29\$ pc.** (rég. : 3,99\$ pc) Jusqu'au 17 dec. 2011.

5, CÔTE ST-GRÉGOIRE, BEAUPORT • 418 663-3147

**Orléans**

Couvre-planchers

MEMBRE  
**DECOR** SURFACES  
COUVRE-PLANCHERS ET DÉCORATION

[www.cporleans.com](http://www.cporleans.com)

# Retour sur 2011 au Manoir Mauvide-Genest

L'année 2011 se terminera le dimanche 27 novembre par un dîner digne du Régime français avec une quarantaine de convives qui pourront déguster la *poule au pot* concoctée par le Moulin de Saint-Laurent, sur invitation de M. Raymond Létourneau, Grand ami du manoir.

## Retour sur l'année 2011

Le manoir a connu une saison bien remplie; malgré un contexte économique marqué par un ralentissement du tourisme, nous avons accueilli plus de visiteurs qu'en 2010. Plusieurs citoyens de l'île ont permis à leurs invités de nous découvrir grâce à notre passeport culturel et nous remercions chaleureusement nos partenaires qui ont offert notre carte privilège à leurs hôtes.

Pendant l'année 2011, nous avons terminé l'aménagement de l'exposition permanente: beaucoup de découvertes en perspective pour l'année prochaine! À découvrir: la visite avec l'audioguide, une primeur sur l'île, et le privilège pour les visiteurs de télécharger sur internet la découverte du manoir avant de venir le visiter. Grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec et aux fonds octroyés par nos partenaires, en l'occurrence La Fondation du manoir Mauvide-Genest, la Caisse Desjardins de l'Île-d'Orléans, le CLD de l'Île d'Orléans et la municipalité de Saint-Jean, le manoir offrira cette visite d'interprétation digne des grands musées.

L'animation culturelle a été axée sur l'interprétation du jardin Nouvelle France et ses plantes aromatiques et médicinales. Deux conférences nous ont instruits: *Le compagnonnage au jardin*, avec Vincent Leblanc, agronome et *Les plantes médicinales et leurs usages*, avec Capucine Charrand, herboriste thérapeute. Durant l'activité *Orléans, l'Île Ouverte*, nous avons reçu le groupe In Mémoriam qui a séduit un grand public par sa reconstitution historique.

Le 26 juin, avec l'aide d'une équipe de professionnels bénévoles, nous avons lancé l'exposition photographique *J. Camille Pouliot, juge* dans la salle Desjardins. Vu le grand intérêt des visiteurs, elle sera offerte l'année prochaine ainsi qu'un catalogue de l'exposition.

## Location de salles

Le manoir offre en location, durant toute l'année, ses salles et son terrain pour des rencontres familiales, des réunions ou des activités thématiques. Nous vous attendons nombreux en 2012 pour découvrir notre nouvelle exposition ainsi que notre jardin.

Toute l'équipe du Manoir Mauvide-Genest vous souhaite de joyeuses Fêtes et remercie particulièrement ses amis, bénévoles et employés.

**Chantal Javaux, directrice**

# Un coup de main pour la Maison des Jeunes

## Hélène Bayard

Le samedi 22 octobre dernier, la Maison des Jeunes tenait son encan-bénéfice annuel. C'est toujours une occasion festive et cette fois-ci n'a pas fait exception. 86 personnes y ont assisté dans la bonne humeur, animées par le désir de donner un coup de main bien mérité à cet organisme si important pour nos jeunes.

Cette année, Sylvain Delisle a agi comme encanteur, prenant avec brio la relève de Michel Guimond. De nombreux chanceux sont repartis avec des cadeaux qui avaient été généreusement offerts par plusieurs commerces de l'île et de la région. La mise aux enchères a rapporté 6 555\$ qui aideront la Maison des Jeunes à soutenir ses activités.

Caroline Gosselin, directrice de la MDJ, tient à remercier les donateurs et les personnes qui ont participé à l'activité.



PHOTO HÉLÈNE BAYARD  
Mme Lauréanne Dion, favorisée par le sort à l'encan de la Maison des Jeunes, en compagnie de Caroline Gosselin, directrice de la MDJ, et Sylvain Delisle, encanteur.

# Paniers de Noël à Saint-Pierre

Les personnes de Saint-Pierre qui désirent recevoir un panier de Noël doivent s'inscrire avant le 18 décembre au 418 828-2265 ou 418 828-2486.

La distribution se fera vendredi le 23 décembre.

**Lysette Grégoire**

## LA FONDATION FRANÇOIS-LAMY

# Campagne de financement et activité

## Campagne de financement 2011-2012

L'objectif de la campagne de financement annuelle de la Fondation François-Lamy, amorcée ce mois-ci, est de 8 000\$. L'entretien de deux sites historiques, la Maison de nos Aïeux et la Maison Drouin ainsi que du Parc des Ancêtres, le renouvellement des expositions et l'élaboration d'une programmation culturelle variée nécessitent des fonds. C'est la raison pour laquelle la Fondation fait appel à votre générosité. L'année 2012 sera particulièrement marquée par la poursuite du projet de restauration de la Maison Drouin et par le renouvellement de l'exposition permanente au rez-de-chaussée de la Maison de nos Aïeux.

Cette campagne de financement s'inscrit dans le cadre du programme d'appariement *Mécénat Placements Culture* du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce dernier accorde des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions obtenus dans le cadre de la campagne.

L'an dernier, plus de 200 personnes étaient membres de la Fondation François-Lamy. Cette année, l'organisme espère réunir tout autant de personnes passionnées par l'histoire, la culture et le patrimoine.

## CONTES ET CHANSONS DE NOËL Le Quêteux Criquin la Bombarde

Le samedi 3 décembre prochain de 15 h à 16 h, petits et grands sont invités à assister à une heure de chansons et de contes sur le thème de Noël, animée par Pierre Leclerc.

Au gré du vent, des tempêtes de neige, du diable et des lutins, le temps des Fêtes arrive à grands pas avec sa magie, sa féerie et ses récits invraisemblables. Pierre Leclerc nous raconte et nous chante nos histoires: il nous parle de nos traditions et de ce qui nous rassemble et nous ressemblent... Place au lutin, au violon enchanté, au déraciné... Issues de différentes régions du Québec, ces histoires vous entraîneront dans un monde où la réalité et l'imagination se confondent pour vous faire vivre d'inoubliables moments, riches en émotions. Conte et musicien, Pierre Leclerc intégrera aux récits de la musique, des chansons et parfois des personnages pour vous faire goûter à l'ambiance des veillées d'antan et des traditions québécoises.

Rendez-vous à la Maison de nos Aïeux, 3907, chemin Royal, Sainte-Famille.

Information: [www.fondationfrancois-lamy.org](http://www.fondationfrancois-lamy.org) ou 418 829-0330.

# GÉNÉRATRICES experts

## Vente / Installation Réparation

de génératrices commerciales,  
résidentielles et pour véhicules récréatifs



Spécialité énergie auxiliaire Cummins Onan

300, rue Étienne-Dubreuil #3 Vanier QC G1M 3K6

**Pierre Harvey, propriétaire**  
**418.687.5859 | 418.828.0762**

**[www.generatricesexperts.com](http://www.generatricesexperts.com)**

# Carnet de voyage



## Кыргызстан Le Kirghizstan, pays de contrastes

**Julien Milot**

C'est à la demande des Nations Unies, et plus spécifiquement sous la branche UNDP (United Nations Development Programme) que j'ai eu l'occasion de réaliser une mission d'affaires visant à assister les autorités locales du Kirghizstan dans la construction d'écoles primaires et secondaires à haut rendement énergétique. L'objectif premier de la mission visait donc à fournir un appui technique et des recommandations quant aux meilleures pratiques de conception à employer, et ce, en conformité avec les réalités politiques, économiques et climatiques du pays.

Le Kirghizstan est un petit pays méconnu d'Asie centrale situé au nord-est de l'Afghanistan. Autrefois partie intégrante de l'Union soviétique, le pays a acquis son indépendance le 31 août 1991. Il est encerclé par quatre pays limitrophes soit la Chine à l'est, l'Ouzbékistan à l'ouest, Le Tadjikistan au sud et le Kazakhstan au nord. Sa superficie est approximativement un huitième de celle du Québec. Son territoire se divise en sept régions: Batken, Tchouï, Jalal-Abad, Naryn, Och, Talas et enfin Ysyk-Köl.

L'atterrissement à l'aéroport de la capitale Bishkek sème en moi un doute sur la réelle prospérité économique du pays, réputé comme étant un pays en voie de développement, de par la présence d'innombrables bombardiers et avions de transport militaire dernier cri. Mes soupçons se dissipent en apprenant que l'aéroport sert aussi de base de relais vers l'Afghanistan pour l'armée américaine.

Le Kirghizstan peine à prospérer économiquement. Depuis l'effondrement du bloc soviétique, les exportations ont considérablement ralenti. La principale activité économique du pays s'oriente autour de la production agricole. L'exportation de métaux non ferreux y constitue un important facteur de développement économique. Ce sont toutefois les redevances perçues pour l'extraction de l'or, dans des mines sous intérêt canadien, qui constituent le principal moteur économique du pays. À l'échelle nationale, le salaire annuel moyen d'un travailleur y est d'environ 800\$ par an. Pas moins des deux tiers de la population y vivent dans la pauvreté. Bien entendu, les grandes villes offrent des revenus supérieurs permettant à leurs habitants de vivre dans un confort relatif. Touristes et gens d'affaires canadiens y trouveront leur compte pour se restaurer et marchander puisqu'en moyenne les biens se détaillent à la moitié de leur valeur canadienne. Ainsi, un repas copieux coûtera environ 6\$ alors que l'essence est vendue à environ 0,75\$ le litre.

### NOMADES, MONTAGNES ET CHEVAUX SAUVAGES

Le Kirghizstan n'en offre pas moins un intérêt pour ceux qui voudront bien le découvrir: pays entrecoupé d'importantes montagnes tantôt verdoyantes, tantôt enneigées, de vastes plaines où coulent les eaux cristallines des glaciers, on peut y apercevoir des troupeaux de chevaux sauvages qui profitent de riches pâturages. Les origines nomades du peuple kirghiz sont encore bien présentes dans les régions rurales. La yourte, tente circulaire au toit conique recouverte de grandes étoffes de laine bouillie, confère un aspect unique à ce pays.

Le tourisme, surtout d'aventure et de nature, est peu développé et les récents incidents politiques n'ont en rien aidé cette situation. Il est relativement aisés de se loger et se restaurer en zone urbaine. Le principal obstacle demeure la langue, puisque la majorité des Kirghiz parlent uniquement le russe. Ceci ne les empêche pas d'être très accueillants et sympathiques avec les étrangers. Environ 80% des 6 millions d'habitants sont d'origine kirghize et ouzbek. Cette population se caractérise par des traits asiatiques dominants. Il est d'ailleurs étonnant, pour un étranger, d'entendre une personne d'allure asiatique parler russe. 12% de la population sont de descendance russe.

### BISHKEK

Peuplé d'environ 600 000 habitants, Bishkek présente un imposant patrimoine bâti dont plusieurs édifices d'inspiration soviétique. Une architecture cubique, des bâtiments d'envergure et l'usage de maçonnerie blanche ne laissent aucun doute sur les influences d'une ère révolue. Les infrastructures urbaines sont nombreuses, bien développées et témoignent d'un passé riche et prospère. Malheureusement, la situation économique actuelle se fait sentir et l'entretien y est déficient: trottoirs affaissés, trous béants dans la chaussée, bâtiments défraîchis et fissurés confirment la réalité économique actuelle du pays.

Bien que certains nuages gris planent dans le ciel kirghiz, ce pays n'en demeure pas moins fascinant par son architecture, sa culture, ses mets locaux et ses paysages hors du commun. Le Kirghizstan saura sans aucun doute marquer le visiteur et l'aventurier qui y poseront les pieds. Et si vous avez un jour la chance d'y aller, ne ratez pas la chance de prendre un verre de la traditionnelle vodka russe...  
здравьё! (Santé!)



PHOTOS JULIEN MILOT

1. Église orthodoxe au centre de la capitale Bishkek.
2. Fidèles chrétiens orthodoxes accueillis par leur prêtre.
3. ©maps.com / Le Kirghizstan, petit pays enclavé en Asie centrale.
4. Des sommets de plusieurs milliers de mètres d'altitude, souvent couverts de neiges éternelles, sillonnent le Kirghizstan.
5. En 2010, la maison blanche kirghiz (parlement) a été prise d'assaut par une population révoltée. Une hausse subite du coût des services publics était alors à l'origine du soulèvement.
6. À midi, le changement de garde au pied du drapeau kirghiz donne lieu à une singulière procession militaire. Le képi du soldat surprend par sa taille.

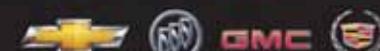


### AVIS DE NOMINATION

La direction de Fournier Chevrolet Buick GMC Cadillac désire souhaiter la bienvenue à monsieur Roger Létourneau, conseiller en ventes de véhicules neufs et usagés. Il saura vous guider avec professionnalisme pour l'achat ou la location d'un véhicule Fournier.

Nous vous invitons à venir le rencontrer au 305 rue Marais, Québec.

**FOURNIER**



AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND

**418 687-5200**

[www.fournierchevrolet.com](http://www.fournierchevrolet.com)



► MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE  
LA SUITE

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE-  
de-L'ÎLE-D'ORLÉANS  
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée,  
**Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,**  
Avis public est donné de ce qui suit:  
Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 novembre  
2011, le conseil de la municipalité de Sainte-  
Famille a adopté le règlement #2011-248, intitulé  
**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE  
DES ÉLUS MUNICIPAUX.**

L'objet de ce règlement est d'énoncer les  
principales valeurs de la municipalité en  
matière d'éthique ainsi que les règlements  
déontologiques devant guider les membres du  
conseil.

Le code d'éthique et de déontologie des élus  
municipaux est disponible au bureau de la  
municipalité située au 3894, chemin Royal,  
Sainte-Famille aux heures régulières.

Ce règlement entre en vigueur conformément à  
la loi.

Donné à Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans ce  
10<sup>e</sup> jour de novembre 2011.

**Sylvie Beaulieu gma**  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

## LA VIE MUNICIPALE à Saint-Pierre

**Postes à combler**

Présentement il y a des postes à combler  
pour 2012 au Comité consultatif d'urbanisme.  
Vous êtes intéressé(es) à travailler au  
sein de ce comité? Faites-nous parvenir votre  
curriculum vitae au 515, route des Prêtres,  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec)  
G0A 4E0 en y mentionnant les raisons qui  
motivent votre intérêt pour ce comité, et ce  
avant le 15 décembre 2011.

**Animaux sur le territoire de la municipalité**

Nous recevons souvent des appels de  
contribuables qui se plaignent des animaux  
errants sur le territoire de la municipalité.  
Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité en tant que propriétaire de respecter votre voisinage pour éviter des situations conflictuelles. Le règlement municipal stipule que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce territoire. Vous pouvez vous procurer une copie du règlement au secrétariat municipal.

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS  
Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

515, route des Prêtres  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUDITE MUNICIPALITÉ**

Avis public vous est donné par le soussigné Gérard Cossette, directeur général/secrétaire trésorier de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, que:

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans sera, en 2012, en vigueur pour son troisième exercice financier. Le document est déposé au bureau municipal situé au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures ouvrables.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être faite sur un formulaire prescrit à cette fin, disponible au bureau de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, situé au 515, route des Prêtres, G0A 4E0.
- Être déposée ou envoyée par courrier recommandé au bureau de la MRC de L'Île-d'Orléans, 3896, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. G0A 3W0.
- Être déposée ou envoyée dans les 60 jours de la réception d'un certificat d'évaluateur, le sceau de la poste faisant foi de la date d'envoi.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #002-97 de la MRC de L'Île-d'Orléans et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, ce vingtième jour d'octobre 2011.

Gérard Cossette  
Directeur général/secrétaire trésorier

## LA VIE MUNICIPALE à Saint-Laurent

**Voici un résumé des principales décisions  
prises par les membres du Conseil munici-  
pal de Saint-Laurent-de-L'Île-d'Orléans  
lors de la séance ordinaire tenue le 7 no-  
vembre 2011.**

Le conseil a adopté à l'unanimité le règlement #518-2011 modifiant le règlement de zonage #305 pour autoriser l'usage «Logements dans les établissements commerciaux» dans la zone AD2 et en redéfinir les conditions d'exercice.

Le conseil a adopté à l'unanimité le règlement #519-2011 relatif au code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Ce projet de règlement propose:

- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique.
- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne

à titre de membre d'un conseil, d'un comité de la municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la municipalité, d'un autre organisme.

- D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables.

Ces documents sont disponibles au bureau municipal situé au 1430, chemin Royal, aux heures régulières.

Une résolution a été adoptée à l'unanimité d'octroyer le contrat de déneigement de la citerne située en face du 2385, chemin Royal, à M. Laurent Gendreau, au montant de 500\$ + taxes.

Une résolution a été adoptée à l'unanimité d'autoriser la Cour municipale de la

MRC de la Côte-de-Beaupré à encaisser les chèques émis au nom de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans découlant des paiements de constats d'infraction.

Une résolution a été adoptée à l'unanimité sur l'entente relative à la fourniture de services en matière de sports de glace et l'autorisation de signature de M. Yves Coulon, maire, et Mme Claudette Pouliot, directrice générale.

Rendez-vous sur notre site internet [www.stlaurentio.com](http://www.stlaurentio.com) pour trouver des informations concernant votre municipalité.

**Prochaine réunion du conseil : le 5 dé-  
cembre 2011 à 20 h.**

**AVIS PUBLIC**

La séance spéciale pour l'adoption du budget est fixée au lundi 5 décembre 2011 à 21 h, à la salle multifonctionnelle au 1330, chemin Royal.

**OFFRE D'EMPLOI**  
Surveillant de locaux - municipalité  
de Saint-Laurent-de-L'Île-d'Orléans

**Description des tâches**

- Ouvrir et fermer les locaux.
- Assurer une surveillance.
- Veiller à la propreté des lieux après les locations.

**Conditions d'emploi**

- Environ 12 heures/semaine.
- Horaire de soir et de fin de semaine.
- Salaire horaire : 9,65\$.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 novembre 2011 par courriel à [info@saintlaurentio.com](mailto:info@saintlaurentio.com) ou par la poste à l'adresse suivante :

1430, chemin Royal  
Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans, Québec  
G0A 3Z0

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec le bureau municipal au 418 828-2322.**



**CENTRE DE RÉNOVATION  
R. LÉTOURNEAU INC.**

- Service courtois et rapide
- Portes, fenêtres de bois et de PVC
- Peinture SICO
- Prix COMPÉTITIFS
- Matériaux de construction (estimation par ordinateur gratuite)
- Estimation gratuite à domicile (portes, fenêtres, tôle, revêtement)
- Plomberie et électricité

1732, chemin Royal, St-Jean I.O.

**LIVRAISON (CAMION GRUE 50')** **Tél. : 829-2952 / 829-3598**



## Picard & Picard Inc.

**Arpenteurs-Géomètres**

Michel Picard et Claude Picard

Arpenteurs-Géomètres

Tél.: (418) 664-1135

Sans frais: (877) 742-2730

Rés.: (418) 828-2330

Télécopieur: (418) 664-1047

3 700, boul. Sainte-Anne  
Beauport, (Québec)  
G1E 3M2

# LA VIE MUNICIPALE à Saint-Jean

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Outre les affaires usuelles, voici un aperçu des différents sujets traités. Tout d'abord, la période électorale s'est achevée le 21 octobre ; une seule candidature a été déposée au siège #4, celle de Mme Louise Lainé. Cette dernière est donc élue par acclamation. Le rapport du maire a été déposé (voir texte plus bas) ainsi que le rapport financier comparatif au 31 octobre. Le règlement 2011-304 concernant le code d'éthique des élus a été adopté.

Une résolution autorise la cour municipale de la MRC de la Côte-de-Beaupré à encaisser les chèques émis au nom de la municipalité en paiement de constats d'infraction ; les montants sont par la suite retournés à la municipalité conformément à l'entente.

En guise d'appui, la municipalité achète deux billets (30\$) pour le concert-bénéfice marquant le 140<sup>e</sup> anniversaire de l'église de Sainte-Pétronille. On a participé au déjeuner des policiers le 19 novembre (cinq billets : 40\$) ainsi qu'au souper spaghetti du club Optimiste (deux billets : 30\$). De plus, deux places sont réservées au dîner convivial du Manoir Mauvide-Genest, le 27 novembre prochain : 60\$. Un don de 99\$ ira à *AirMedic* en contribution au maintien et au développement d'un système d'hélicoptère-ambulance. Un don de 200\$ ira à l'Association des bénévoles de l'Île-d'Orléans.

M. Claude Bélanger agira comme maire suppléant pour les six prochains mois. M. Dominic Lachance a été nommé officier au sein du service incendie en remplacement de M. Pierre Bougie. Le règlement 2011-303 décrétant les travaux de construction d'une caserne incendie et un emprunt de 530 000\$ a été approuvé par le MAMROT. Avis sera expédié, afin que soit libéré l'accès au fleuve sur le chemin Lafleur. Les travaux de piquetage et creusage de fossés sur la route du Mitan sont autorisés : environ 4 000\$. Un constat d'infraction sera envoyé en vertu du Q-2, r. 22. Des travaux de drainage et nivelage seront exécutés sur le terrain où sont situés le poste de pompage et les bassins de traitement des eaux usées au coût d'environ 2 500\$.

Quatre mandats sont renouvelés au comité consultatif d'urbanisme : Mme Lucie Deblois, Mme Michèle Landry, Mme Jocelyne Robitaille ainsi que M. Marcel Barthe. Les mandats sont de deux ans.

Avis de motion est donné, annonçant la présentation d'un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats afin d'inclure les certificats de conformité des établissements touristiques. L'entente avec BLEU est modifiée et le local au centre communautaire qui leur était exclusivement réservé sera désormais accessible aux organismes et résidants de la municipalité. Le regroupement BLEU conserve toutefois priorité dans le choix des réservations. Le bail de M. Martin Bureau est prolongé pour une durée indéterminée avec droit de révision mensuelle par la municipalité. Autorisation est donnée pour le paiement à *Solutions 3 M* du plan de rénovations de la bibliothèque : 1025\$.

### OFFRE D'EMPLOI

#### Responsable de l'entretien et de la surveillance de la patinoire pour l'hiver 2011-2012

Les intéressés ont jusqu'au 28 novembre 2011 pour faire parvenir leur candidature. Pour plus d'informations, communiquer avec le conseiller attitré, M. Claude Bélanger, au 418 829-0713 ou avec la municipalité au 418 829-2206.

### VENMAR

**Attention !** Êtes-vous propriétaire d'un échangeur d'air fabriqué entre 1983 et 2001 ou entre octobre 2006 et août 2007 ? Venmar Ventilation élargit volontairement son programme d'amélioration de la sécurité. Une série de circonstances inhabituelles pourrait causer une surchauffe du moteur, laquelle peut représenter un risque potentiel d'incendie. S'agit-il de votre appareil ?

Visitez le [www.venmar.ca](http://www.venmar.ca) Cliquez sur l'onglet Programme d'amélioration de la sécurité ou composez le 1 866 441-4645.

### RAPPORT DU MAIRE

Pour l'année 2010, les revenus se sont élevés 1 377 319\$ et les dépenses de fonctionnement à 1 182 000\$. Les frais de financement étaient de 58 000\$, les investissements se sont élevés à 49 895\$ pour laisser un excédent net de 87 424\$.

Pour l'année 2011, on prévoit des revenus d'environ 1 554 169\$ et des dépenses de 1 253 283\$ ; le remboursement de la dette à long terme est de 124 444\$, les activités d'investissement 56 591\$ pour un excédent estimé à 119 851\$. Cependant, il faut retrancher 65 000\$ de travaux qui n'ont pas été réalisés mais qui le seront en 2012.

Au 1<sup>er</sup> novembre, les comptes à recevoir totalisent 80 478\$ et se répartissent comme suit : taxes : 71 031\$, mutations : 3 134\$ et autres : 6 313\$.

Un contrat de plus de 25 000\$ a été accordé à *Sani-Charlevoix*, vidange des fosses septiques pour les années 2011 & 2012 : ± 60 000\$.

Traitement des élus pour 2011 :	<u>Salaire</u>	<u>Allocation</u>	<u>CARRA</u>	<u>Total</u>
Maire	8 295\$	4 148\$	1 719\$	14 162\$
Conseiller	2 765\$	1 383\$	573\$	4 721\$
Promaire	751\$	376\$	156\$	1 283\$

En 2011, le projet de caserne et garage municipal a franchi le cap des plans, de l'évaluation des coûts, du règlement d'emprunt ainsi que l'appel d'offres pour la construction à l'été 2012. Il ne reste que l'adjudication du contrat.

En 2012, la route du Mitan sera repavée sur environ 1,7 km, suite à l'acceptation des travaux dans le cadre du transfert de la taxe d'accise. Le réaménagement de la bibliothèque municipale est aussi prévu en 2012. Ces rénovations sont admissibles au programme de subvention du pacte rural.

Devant l'intérêt de plusieurs résidants, nous prévoyons également, en 2012, faire une étude de faisabilité afin de prolonger le réseau d'égouts vers l'ouest, afin de savoir s'il est judicieux de poursuivre.

Au mois de décembre 2011, la CMQ adoptera son Plan métropolitain d'aména-

gement et de développement (PMAD). En conséquence, la MRC aura deux ans pour réviser son schéma d'aménagement et deux ans pour réviser les règlements d'urbanisme. Cette révision du schéma d'aménagement ne se veut pas qu'esthétique, elle se veut une réflexion en profondeur sur l'aménagement du territoire et sur son développement. Dans ce contexte, la MRC devra consacrer plus de ressource au service d'urbanisme afin de répondre aux exigences de la loi.

**Jean-Claude Pouliot, maire**

Déposé au conseil du 7 novembre 2011.

**Jours et heures d'ouverture du bureau municipal du lundi au jeudi de 9 h à 12 h à de 13 h à 16 h.**

**Prochaine séance ordinaire du conseil : le 5 décembre 2011.**

## INVITATION À UNE RENCONTRE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans est heureuse d'inviter sa population afin de souligner la venue de ses nouveaux résidants. Cette rencontre aura lieu le **dimanche 11 décembre prochain à 12 h**. Par «nouveaux arrivants», nous entendons les personnes qui sont arrivées sur le territoire de la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le but de cette rencontre est :

- de faire connaissance et de vous informer des divers services offerts par notre municipalité ;
- de vous permettre de rencontrer les responsables des différents organismes qui oeuvrent et contribuent à bâtir une municipalité accueillante et riche en activités diverses ;

### COUPON DE RÉPONSE

#### RENCONTRE DES NOUVEAUX ARRIVANTS À SAINT-JEAN

Je suis un nouveau citoyen de Saint-Jean.

Je ne suis pas un nouvel arrivant mais je suis arrivé après janvier 2010.  
Je viendrai les accueillir et fêter avec eux.

Je serai présent-e à cette rencontre ; nous serons \_\_\_\_\_ personnes.

#### Identification :

Nom : \_\_\_\_\_

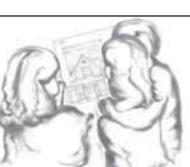
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Coupon à retourner avant le 1<sup>er</sup> décembre soit en le déposant au bureau de la municipalité au 8, chemin des Côtes, soit par courriel à [stjean@bellnet.ca](mailto:stjean@bellnet.ca)**

SUITE EN PAGE 23



**Architecture Jessica Sheedy T.P.**

Téléphone : 265-9296

Messagerie : [jessica.sheedy @ sympatico.ca](mailto:jessica.sheedy@sympatico.ca)

MEMBRE DE L'ORDRE DES TECHNOLOGIES PROFESSIONNELLES DU QUÉBEC

Réalisation de plans d'architecture pour mieux définir vos besoins; répondre aux exigences des autorités municipales et clarifier le contrat entre vous et d'éventuels entrepreneurs pour vos projets de : Rénovation, Agrandissement ou Construction neuve

Images en 3 dimensions pour visualiser le projet avant sa réalisation

**Centre LABBÉ**

Normand Labbé

463, chemin Royal  
St-François, I.O.  
QC, G0A 3S0

418-829-3747

PETITS MOTEURS  
Saisonniers  
Forestiers

VÉHICULES LÉGERS  
V.T.T.  
Motoneige

AUTRES  
Agricoles  
Soudure

service de cueillette et livraison

[www.centrelabbe.com](http://www.centrelabbe.com)

-VENTE  
-SERVICES  
-PIÈCES  
-ACCESOIRIES

**SPÉCIAUX D'AUTOMNE  
MISE AU POINT**

**souffleuse à neige .....** 64,95 \$  
inspection en 25 points

**motoneige .....** 94,95 \$  
inspection en 30 points

\* Cette promotion s'applique sur les motoneiges 2 temps seulement

Validé jusqu'au 23 décembre 2011

<b>HORAIRE</b>	
<b>lundi</b>	8h - 12h 13h - 17h
<b>mardi</b>	8h - 12h 13h - 17h
<b>mercredi</b>	8h - 12h 13h - 17h
<b>jeudi</b>	8h - 12h 13h - 17h
<b>vendredi</b>	8h - 12h 13h - 17h
<b>samedi</b>	8h - 12h
<b>dimanche</b>	fermé

## ► MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN, LA SUITE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février 2011, la municipalité a approuvé le règlement sur la **municipalisation d'une partie du chemin des Roses** selon une description technique du terrain occupé par cette voie de circulation, préparée par M. Michel Picard, arpenteur géomètre, sous le numéro 6657 de ses minutes et est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

**Article 72 de la Loi sur les compétences municipales**

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

- 1 - la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre ;
- 2 - le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité ;
- 3 - la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
  - a) le texte intégral du présent article ;
  - b) une description sommaire de la voie concernée ;
  - c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> ont été accomplies.

**Deuxième publication**

La deuxième publication doit être faite après le 60<sup>e</sup> et au plus tard le 90<sup>e</sup> jour qui suit la première.

**Plan cadastral**

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet au ministre responsable du cadastre un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

**Registre foncier**

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

**Prescription**

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3 du premier alinéa.

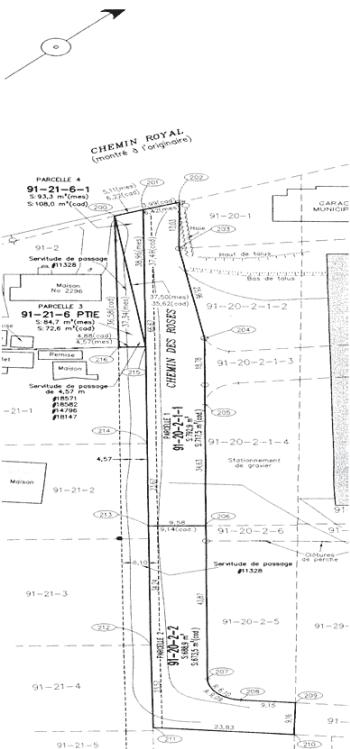
**Exception**

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

**Description sommaire**

La partie du chemin des Roses décrétée voie de circulation municipale est composée de :

- parcelle 1 : lot 91-20-2-1-1,
- parcelle 2 : lot 91-20-2-2,
- parcelle 3 : Ptie lot 91-21-6,
- parcelle 4 : lot 91-21-6-1.

**Déclaration**

Les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales ont été accomplies.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans le 11 novembre 2011.

Lucie Lambert  
Directrice-générale et secrétaire trésorière

**Pour VENDRE RAPIDEMENT  
et obtenir le meilleur prix !**  
**Communiquer avec nous!**



Présent sur l'Île d'Orléans  
depuis plus de 25 ans

Estimation GRATUITE de la VALEURE MARCHANDE  
de votre propriété

Trois fois plus de propriétés vendues sur l'Île d'Orléans  
que la concurrence depuis 5 ans !

418 683-9300



**Michel Boily**  
Courtier immobilier affilié

\* Si la vente de votre propriété a été confiée à un autre courtier, remettez ce carton à un ami.



325, Marais, suite 250  
Québec (Québec) G1M 3R3  
Tél. : 418 683-9300 • Téléc. : 418 687-3629

**Jean-Pierre Jalbert-Boily**  
Courtier immobilier

\* Si la vente de votre propriété a été confiée à un autre courtier, remettez ce carton à un ami.

## Le projet de caserne incendie à Saint-Jean va de l'avant

**Pierre Shaienks**

Après l'annonce du projet de construction d'une caserne incendie à Saint-Jean et de la soirée d'information qui a suivi, les édiles municipaux ont procédé à la demande de soumissions pour la réalisation du projet.

**QUATRE SOUMISSIONS REÇUES**

Quatre soumissions ont été reçues soit celles de Constructions Bruno Blanchet 529 751,25\$, de AVL Construction inc. 608 549,75\$, de Nova Construction Plus JPR inc 609 700\$ et de Escalera Entrepreneur général inc. 738 234\$. Lors de sa séance du 7 novembre dernier, le conseil a confirmé que le règlement 2011 -13 décrétant les travaux de construction et l'emprunt de 530 000\$ avait été approuvé par le MAMROT. Il ne reste que l'adjudication du contrat à être complétée avant que les travaux de construction ne puissent débuter, possiblement au printemps, selon le maire Jean-Claude Pouliot.

## LA VIE MUNICIPALE à Sainte-Pétronille

**AVIS PUBLIC****Village de Sainte-Pétronille**

Avis public est donné par le soussigné qu'à sa session régulière du 7 novembre 2011, le conseil a adopté un projet de règlement ayant pour but d'adopter un code d'éthique et de déontologie en matière municipale. Ce code a pour objectif :

- D'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et de contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité ;
- D'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre ;
- De prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, d'aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;
- D'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce document au bureau de la municipalité.

Ce code d'éthique et de déontologie sera adopté à la séance régulière du conseil du 5 décembre 2011.

Donné à Sainte-Pétronille ce 7<sup>e</sup> jour de novembre 2011.

Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier

**PATINOIRES ET SKI DE FOND**

La saison froide arrive à grands pas, rendant fébriles nos amateurs de sports d'hiver. Cependant le froid et la neige doivent être au rendez-vous et ceux-ci annoncent rarement leur arrivée définitive à l'avance.

C'est pourquoi nous vous invitons à consulter notre site Internet sous la rubrique manchettes (sur la page d'accueil) afin de savoir si les patinoires et la piste de ski de fond sont prêtes à vous accueillir. Vous pourrez aussi connaître ces informations en téléphonant à la municipalité au 418 828-2270 et en choisissant le menu 3. Nous espérons que ces nouveaux médiums de communication vous seront utiles et vous faciliteront l'accès à vos sports préférés.  
Bonne saison à tous !

Mireille Morency  
Responsable des loisirs

**COURS DE HOCKEY**

C'est une invitation à tous les jeunes joueurs de hockey. Lacez vos patins, calez bien vos casques et empoignez fermement vos bâtons, ça va travailler fort cet hiver sur la patinoire ! Cours d'apprentissage de hockey pour les mordus. On y apprendra quelques techniques de base de hockey. Beaucoup de plaisir assuré !

Date du début des cours : le vendredi le 6 janvier.

Équipement obligatoire : un casque avec grille, un bâton de hockey et des patins à glace. (protection pour avant-jambe suggérée).

Horaire :

- maternelle à 2<sup>e</sup> année : le vendredi de 6 h 15 à 7 h 15.
- 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année : le vendredi de 7 h 15 à 8 h 15.
- maternelle à 2<sup>e</sup> année : le samedi de 10 h à 11 h.
- 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année : le samedi de 11 h à midi.

Coût : 50\$ pour 1 enfant, 90\$ pour 2 enfants.

Lieu : Centre Raoul-Dandurand, Sainte-Pétronille.

Inscription : Christophe Simard, au 418 828-1510.

# LA VIE MUNICIPALE à Saint-François

Voici en introduction des affaires municipales de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans de ce mois-ci, le rapport déposé par madame la maire Lina Labbé.

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport de la maire de la municipalité pour l'année 2011. Ce rapport traite non seulement de l'état de la situation financière mais également des réalisations, des projets en cours et de ceux sur lesquels nous travaillerons au cours des prochaines années. Le conseil œuvre à la réalisation et à l'amélioration de la qualité de vie des résidants.

Vous pouvez constater que la situation financière de la municipalité est saine. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation; comme d'habitude nous continuons d'être vigilants et de gérer selon nos moyens tout en mettant en commun les charges qui ont avantage à être partagées. Nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle soit la SQ, la MRC, la CMQ, service incendie, matières résiduelles, etc.

**Voici la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2011 ; le tableau suivant nous démontre un budget équilibré.**

	Budget	Réel
Taxes générales	556 743\$	555 119\$
Tenant lieu de taxes foncières	3 785\$	3 799\$
Services rendus	19 000\$	31 782\$
Imposition de droits (incluant les droits de mutation)	12 400\$	10 690\$
Amende pénalités et intérêts	5 500\$	8 608\$
Autres revenus et transferts	17 000\$	478 671\$
Surplus affecté à l'exercice	66 482\$	66 482\$
Surplus affecté et prêt temporaire	0\$	1 435 400\$
Affectation du fonds de roulement	0\$	30 000\$
<b>Total :</b>	<b>680 910\$</b>	<b>2 620 551\$</b>
<b>Dépenses</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
Législation	44 360\$	32 101\$
Application de la Loi	79 733\$	79 266\$
Gestion financière & administrative	112 138\$	89 879\$
Greffé	200\$	4 635\$
Évaluation	16 400\$	12 000\$
Autre	75 170\$	57 388\$
Sécurité publique	152 154\$	149 387\$
Transport	79 300\$	48 156\$
Hygiène du milieu	70 100\$	67 579\$
Urbanisme et zonage	3 750\$	3 281\$
Loisirs	43 105\$	14 010\$
États des investissements	0\$	1 925 585\$
Remboursement fond de roulement	4 500\$	0\$
<b>Total :</b>	<b>680 910\$</b>	<b>2 483 267\$</b>
<b>Surplus ou déficit</b>	<b>0\$</b>	<b>137 284\$</b>

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal, le directeur général et l'adjoint prépareront les prévisions budgétaires 2012 qui seront présentées lors d'une séance extraordinaire sur le budget qui sera tenue le 14 décembre 2011.

Pour l'année 2012, la rémunération de la maire et des conseillers sera, en fonction de l'IPC établi à 3,2% selon statistique Canada, de 7 431\$ pour la maire et de 2 477\$ pour les conseillers. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépense non imposable représentant 50% de la rémunération, pour un total de 11 148\$ pour la maire et de 3 716\$ par conseiller. Pour les séances extraordinaires, la maire reçoit 150\$ et conseillers(ères) 50\$.

**Liste des contrats de plus de 2 000\$ chacun totalisant un engagement supérieur à 25 000\$ par fournisseur.**

**Denis Asselin:** 28 647\$.

(Déneigement des rues municipales et autres travaux).

**BPR-Infrastructures inc.:** 273 964\$.  
**Charles-Auguste Fortier inc.:** 1 611 318\$.  
**LVM inc.:** 26 366\$.  
**MRC de L'Île-d'Orléans:** 206 966\$.

**Ministère de la Sécurité publique:**

100 160\$.

#### Réalisation des projets

- Chemins municipaux: maintien de la structure, pavage d'une partie de la route d'Argentenay.
- Avec beaucoup d'efforts et de temps, la mise en service du réseau d'égout.
- La mise en service d'internet haute vitesse Vidéotron.
- Maintien du site WEB de la municipalité.
- Adoption des règlements de la gestion contractuelle et du code de déontologie.
- Avec la collaboration du MTQ, l'installation d'une affiche avisant les visiteurs qu'il y a seulement un poste d'essence sur l'île, à l'entrée, ainsi que les affiches pour les chevreuils.

– L'engagement d'un adjoint.

– Début du projet de la halte routière payé avec des recherches de commandites, la contribution volontaire, le pacte rural, une location et le fonds de roulement. À ce jour, l'installation des barrières, les monticules et la peinture de la tour qui lui a donné une survie d'au moins 20 ans.

– Centre communautaire Le Sillon: construction d'une nouvelle entrée permanente accessible aux handicapés; nous nous sommes assurés au préalable auprès d'une firme spécialisée qu'il n'y a pas de contamination d'amiante pour rassurer les citoyens inquiets avec le résultat qu'il n'y a aucun danger pour les citoyens et utilisateurs du centre communautaire.

– Changement des lampadaires au stationnement municipal grâce à une subvention d'Hydro Québec et en collaboration avec le comité d'embellissement.

– J'ai participé aux négociations de l'entente avec le journal *Autour de l'Île* comme représentante de la MRC.

– Arpentage des rues et sites municipaux.

#### Projets en voie de réalisation

– L'accès complet à Internet haute vitesse.

– La finalisation du réseau d'égout.

– Je fais partie du comité ambulance du Forum Vision 2020.

– Le comité de la halte routière continue de travailler sur le projet en développement durable.

– Le comité du centre communautaire Le Sillon continue de travailler pour son développement durable.

– Village: continuer l'embellissement et l'installation d'un kiosque pour un futur site d'interprétation.

– Aménagement d'un garage municipal.

– Continuation du maintien d'infrastructures des chemins municipaux.

Je tiens à souligner le dévouement et la contribution des bénévoles qui s'impliquent activement au sein de la municipalité.

En terminant, comme vous pouvez le constater votre conseil municipal, le directeur général, l'adjoint et l'employé municipal collaborent constamment dans le but d'atteindre les mêmes objectifs et de répondre davantage aux besoins des citoyens de Saint-François. Je désire souligner l'excellent travail qu'ils accomplissent et je suis convaincue qu'avec le travail d'équipe, les projets seront portés à terme. Le bien-être et la qualité de vie des citoyens, la protection de notre environnement et le développement harmonieux de notre municipalité demeurent au centre de nos préoccupations.

**Lina Labbé, maire**

**Et maintenant, le résumé des autres décisions prises à la séance ordinaire du 7 novembre 2011**

Le calendrier des séances ordinaires de l'année 2012, qui est publié ci-après, la nomination de M. Claude Beauchemin, conseiller au siège n°3 à titre de maire suppléant jusqu'à la séance de novembre 2012 et l'autorisation à la Cour municipale de la MRC de La Côte-de-Beaupré d'encaisser des chèques émis à l'ordre de la municipalité en paiement de constat d'infraction sont autant de décisions qui ont été prises par le conseil ce mois-ci. S'y ajoute le dépôt des états comparatifs semestriels tel que requis par la loi. A ce sujet, le tableau financier inclus dans le

rapport de la maire résume un très bon résumé du document.

#### Nominations administratives

Pour donner suite au scrutin partiel qui s'est tenu le 16 octobre dernier et par lequel M. Dominique Labbé a été élu conseiller au siège n°5, le conseil a choisi de confier deux dossiers à M. Labbé. Il a donc été désigné pour représenter le conseil municipal au conseil d'administration du journal *Autour de l'Île*. De plus, il a été nommé au Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité au sein duquel il occupera le poste de président.

#### Réglementation municipale

Le fait saillant de ce dossier est sans contredit l'adoption du règlement no 011-097 qui a pour but de doter les élus de la municipalité de leur premier Code d'éthique et de déontologie. L'un des premiers gestes concrets que cette adoption exigera sera que tous les élus prêteront un nouveau serment avant la prochaine séance ordinaire en lien direct avec ce code. La politique de gestion contractuelle municipale a quant à elle fait l'objet d'une modification mineure dans le but d'en simplifier l'application.

Finalement, dans le domaine de la réglementation municipale, un avis public a été donné annonçant que le règlement no 011-098, modifiant le règlement #05-53 «Règlement relatif aux permis et certificats» pour prévoir une tarification reliée aux certificats de conformité des établissements d'hébergement touristique, sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance.

#### Aide financière

À ce chapitre, le conseil s'est engagé à appuyer l'Association bénévole de l'Île d'Orléans par un don de 300\$ et à verser 100\$ à titre de commanditaire de la carte des sentiers du Club de motoneige des sorciers de l'Île d'Orléans.

Il me reste en terminant à vous convier aux derniers rendez-vous de l'année 2011 soit la **séance ordinaire du 5 décembre et la séance extraordinaire sur le budget 2012 le 14 décembre 2011, toutes deux à 20 h**, et à vous rappeler que le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

**Marco Langlois, g.m.a.  
Directeur général/ secrétaire-trésorier**

**Municipalité de  
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
337, chemin Royal  
**Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
(QUÉBEC) G0A 3S0  
Tél.: 418 829-3100 Téléc.: 418 829-1004  
www.mslio.ca Courriel : info@mslio.ca

#### APPEL D'OFFRES

**SURVEILLANCE LOISIRS (PATINOIRE)**  
Assurer la surveillance du local des loisirs et de la patinoire extérieure de la municipalité. Le responsable devra veiller à maintenir un bon ordre à l'intérieur et le respect des horaires de patinage libre et de hockey sur la patinoire extérieure. De plus, l'opération d'un casse-croûte est requise.

#### CONDITIONS ET HORAIRE

Le type de compensation financière et l'horaire sont à discuter. La période d'ouverture sera du 16 décembre 2011 au 5 mars 2012. De plus, un minimum de deux soirs par semaine ainsi que les deux après-midi de fin de semaine seront à prévoir. Date limite pour transmettre votre offre: 1<sup>er</sup> décembre 2011.

SUITE EN PAGE 25

**Vous cherchez quoi offrir à Noël...**

Massage détente suédois . Massage thérapeutique  
Autres soins disponibles

Andrée Fiset, massothérapeute  
Appellez au 418 828-9596  
3, rue du Quai, Ste-Pétronille, Québec G0A 4C0

**Me Jacques Bouffard**  
notaire et planificateur financier

828-2180  
1449, ch. Royal  
Saint-Laurent  
I.O. G0A 3Z0

**Médiation familiale • Immobilier • Testament • Mandat d'inaptitude • Curatelle • Succession • Célébration de mariage civil • Homologation de mandat d'inaptitude • Visites à domicile**

Bureau: 681-4573; fax: 681-2493  
6655 Pierre-Bertrand, bureau 212, Québec G2K 1M1

## ► MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS, LA SUITE

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-  
DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
Aux Contribuables de la susdite municipalité  
**AVIS PUBLIC**  
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le  
soussigné,  
**Marco Langlois, de la susdite municipalité,**  
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 7 novembre 2011, a adopté la résolution n° 011-151 intitulée: *Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2012.*  
Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).  
Que le calendrier 2012 a été établi comme suit:  
 lundi 9 janvier  
 lundi 6 février  
 lundi 5 mars  
 lundi 2 avril  
 lundi 7 mai  
 lundi 7 juin  
 lundi 7 juillet  
 lundi 6 août  
 mardi 4 septembre  
 lundi 1<sup>er</sup> octobre  
 lundi 5 novembre  
 lundi 3 décembre  
Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.  
Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.  
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 10<sup>e</sup> jour de novembre 2011.  
**Marco Langlois, g.m.a.**  
Directeur général/secrétaire-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-  
d'Orléans**  
Aux Contribuables de la susdite municipalité  
**AVIS PUBLIC**  
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le  
soussigné,  
**Marco Langlois, de la susdite municipalité,**  
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 7 novembre 2011, a adopté le Règlement n° 011-097 Établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.  
Que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.  
Que le règlement est en vigueur depuis le 8 novembre 2011.  
Que le Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans sera publié sur le site Internet municipal.  
Que le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans les délais prescrits selon la Loi.  
Que tous les élus seront assermentés avant la séance ordinaire de décembre 2011 pour respecter les dispositions légales en lien avec l'entrée en vigueur du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.  
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 10<sup>e</sup> jour de novembre 2011.  
**Marco Langlois, g.m.a.**  
Directeur général/secrétaire-trésorier

# Nouvelles du Club Optimiste

Les membres du conseil d'administration du Club Optimiste de l'Île d'Orléans pour l'année 2011-2012 ont été assermentés le 16 octobre par le lieutenant gouverneur de la zone comprenant les clubs des Escoumins, Charlevoix-Est, Baie Saint-Paul, Côte-de-Beaupré, Charlesbourg et Saint-Laurent Beauport. Plusieurs membres de ces clubs avaient accepté l'invitation du Club de l'Île d'Orléans pour procéder à la passation des pouvoirs et échanger sur leur vécu et leurs préoccupations. Cette année, le lieutenant gouverneur est Michel Dionne, un citoyen de Saint-Pierre. Pour l'occasion, Jean Paquet, gouverneur du district Est Québec-Rive Nord, et sa conjointe Louise, étaient présents.

Les membres du conseil d'administration 2011-2012 sont: Marie-Paule Corriveau, présidente, Gilles Morin, président sortant, Lise Paquet, vice-présidente, Georgianne Gagné, secrétaire, Hélène Mailloux, trésorière. Les administrateurs sont: Julien Bernier, Jacques Normand, Michel Dionne, Roger Deblois, Louise Ferland. Le plan d'action du Club Optimiste a aussi été accepté à la 1<sup>re</sup> rencontre du conseil d'administration tenue le 12 octobre.

**ACTIVITÉS POUR LES JEUNES**

Cette année, les activités pour les jeunes seront: la Fête familiale de Noël, le 11 dé-

cembre (invitations à venir par le biais des écoles), le Concours Carrière de rêve pour les jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, le soutien aux jeunes qui s'inscriront aux concours d'Art Oratoire et Essai littéraire (concours internationaux pour les jeunes du secondaire) et une activité Appréciation de la jeunesse.

Pour réaliser le tout, les membres du club se donnent la main dans deux types d'activités de financement, soit le souper spaghetti qui a eu lieu le 12 novembre et une collaboration avec Canadian Tire, de Beauport, pour leur traditionnelle vente de hotdogs en mai et juin.

Le Club Optimiste compte présentement 15 membres. Le dynamisme, la bonne humeur, l'entraide, l'amitié, la confiance et l'optimisme caractérisent cette belle «gang». En faire partie est un privilège.

Le thème de l'année pour le district est «Se donner la main pour rebâtir le monde». Cela commence par de petits gestes chez nous et à côté de nous pour inspirer le meilleur. Les membres du club Optimiste seront heureux et fiers de soutenir tout projet émanant d'un jeune ou d'un groupe de jeunes. Il est facile de prendre contact avec nous en rejoignant un membre optimiste.

**Georgianne Gagné, secrétaire**



PHOTO GEORGIANNE GAGNÉ

De g. à dr.: Jacques Normand, Hélène Mailloux, Roger Deblois, Georgianne Gagné, Michel Dionne, Lise Paquet, Julien Bernier, Marie-Paule Corriveau, Gilles Morin. Absente: Louise Ferland.

A u t o • R é s i d e n c e • E n t r e p r i s e • A g r i c o l e

*L'assurance  
d'une mutuelle*



**Lisette Turcotte**  
Service à la clientèle



**Nadine Julien**  
Agent en assurance  
de dommages



**Marie-Josée Beaudoin**  
Agent en assurance  
de dommages

*La plus importante mutuelle d'assurance de dommages du Québec*

1147, chemin Royal, local 201, Saint-Pierre, Île d'Orléans  
Tél.: 418 828-9137 • Téléc. : 418 828-1447

G R O U P E  
**LEDOR**  
INC.  
MUTUELLE D'ASSURANCE  
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

[www.ledor.ca](http://www.ledor.ca)

## Atelier de décoration de citrouilles



PHOTO ALEXANDRE BÉLANGER

L'équipe gagnante du concours de décoration de citrouilles : Marianne Deschênes, Megan Lemelin, Émile Savard-Nolasco, et Dave Hébert.

Le lundi 31 octobre, les petits monstres de l'école de l'Île-d'Orléans, à Sainte-Famille ont célébré l'Halloween d'une façon très agréable. En effet, à partir de matériel que les enfants devaient apporter, ils ont pu exprimer leur potentiel créatif en décorant des citrouilles offertes par l'Organisme de Participation des Parents.

Réunis au gymnase et jumelés en équipe, petits et grands ont collaboré à la personnification de leur citrouille. Concertation et entraide étaient de mise afin de mener à bien leur projet. Le résultat en est tout simplement époustouflant !

Devant ces chefs-d'œuvre, nous n'avions d'autres choix que d'exhiber aux yeux de tous leurs réalisations. Un concours fut ensuite organisé pour déterminer quelle citrouille était la favorite. Les enfants avaient un dur choix à faire en votant pour leur citrouille préférée.

Félicitations à tous les élèves pour leur participation et leur comportement exemplaire !

**Alexandre Bélanger**  
Enseignant de 4<sup>e</sup> année, Sainte-Famille

## Ils ont tenu leurs engagements



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Gabrielle Giroux, Marilou Duguay et Marie-Jeanne Pouliot, élèves de 3<sup>e</sup> année.



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Emile Gosselin et Gabriel Gagné, des élèves persévérents.

### Hélène Bayard

En septembre dernier, les élèves de l'École de l'Île-d'Orléans, à Saint-Laurent, s'engageaient à *Voir grand*. Ils avaient alors accroché à un arbre symbolique les projets qu'ils entendaient réaliser au cours de l'année et qui représentaient les valeurs que véhicule l'école : l'estime de soi, la coopération, l'autonomie, la persévérence, le respect.

Il y a deux semaines, ils ont tenu une assemblée générale pour faire le point sur les réalisations à ce jour. Constat : ils ont vu grand, oui, mais ils ont aussi tenu parole. Pour s'assurer que le message avait bien été compris, Mme Julie Rochette, enseignante de la maternelle, leur a demandé s'ils savaient vraiment ce que ces valeurs signifiaient. « Qu'est-ce que la persévérence ? » Réponse : « C'est quand on est capable de continuer jusqu'au bout », lui a répondu un de ses élèves. Et pour preuve il a annoncé fièrement que sa classe avait fait un casse-tête, pas 10, 20 ou 50 morceaux, non : 100 morceaux ! Tous ensemble et jusqu'à la dernière pièce. Et les élèves de 2<sup>e</sup> année, pour

leur part, ont « peinturé » un hérisson : 36 petits carrés à peindre et assembler. Les grands de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, eux, sont allés au Cap Tourment et ont tous gravi la montagne jusqu'à l'observatoire : une randonnée de 5,2 km pour admirer un magnifique paysage.

Et la coopération ? C'est travailler et faire avancer un projet ensemble comme ces élèves de 3<sup>e</sup> qui ont cuisiné pour les amis. « C'était mangeable », a dit l'un d'entre eux. D'autres ont fait une recherche en équipe sur les dinosaures : un mot à chaque jour.

Voilà ! Nos jeunes ont des valeurs et n'ont pas peur de l'effort. Bravo !



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Un petit lion gourmand... et pas dangereux.

## Les sorcières de Sainte-Pétronille ont comblé les petits quêteux

### Hélène Bayard

C'est maintenant une tradition que la Fête de l'Halloween organisée par la Confrérie des sorciers et sorcières de Sainte-Pétronille pour le plus grand bonheur des petits lions, policières, fées, squelettes, cowboys et autres petits quêteux déguisés. Cette année, ils étaient deux fois plus nombreux, accompagnés de leurs parents, à déambuler dans la rue Laflamme et la rue du Quai au son d'un orchestre (oui, oui, un vrai orchestre !) ou à se laisser trimballer dans la magnifique charrette fraîchement repeinte d'un généreux chauffeur. On pouvait les entendre chanter à tue-tête leur chanson de circonstance (sur l'air du Grand Mahomet) :



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Les enfants ont couru l'Halloween en tout confort dans une magnifique charrette.

**Dans un grand cimetière  
Hi! Hi! Hi! Ha! Ha! Ha!  
Il y avait une sorcière  
Hi! Hi! Hi! Ha! Ha! Ha!  
Qui mangeait des squelettes  
À la sauce vinaigrette  
Avec son chat noir  
À tous les soirs.**



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Un troupeau de rats brassait on ne sait quoi au juste dans une marmite.



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

La sorcière de la rue du Quai avait décoré sa maison pour la circonstance.

# LES ANNONCES CLASSÉES

## Offres de service

Homme à tout faire. Rénovation, peinture, travail général d'intérieur ou d'extérieur, chauffeur, déneigement de toiture, préposé aux bénéficiaires.  
418 997-6388

Offre les services suivants : peinture extérieure, entretien ménager, entretien de terrain, préposé aux bénéficiaires, chauffeur privé, travaux divers. Demandez Richard.  
418 829-0169

À Saint-Jean. Massothérapeute disponible en soirée et fin de semaine avec possibilité de déplacement.  
Demander Chantal.  
418 473-1319

## Offres de service (suite)

Delisle maintenance générale, gestion de la résidence (principale et secondaire), entretien et réparation, menuiserie, peinture intérieure, surveillance de votre résidence durant l'hiver, service et qualité, références sur demandes. Contacter Yves Delisle.  
418 999-8409  
delislegestion@hotmail.com

Personne fiable, demeurant à l'île, offre ses services pour entretien ménager. Expérience de 14 ans dans un grand hôtel de Québec et plusieurs années dans l'entretien de bureaux du gouvernement. Contacter Lynda.  
418 991-1838

## À vendre

Voiture Mazda Protégé 2002 - 2 200\$, 120 000 km, pneus d'été et d'hiver inclus.

418 828-1106

## À louer

Garage (entrepôt) à louer, 20' de largeur X 50' de profondeur X 20' de hauteur avec porte de garage de 14' X 14' et porte de service. Le garage a une toilette, du chauffage, de l'éclairage et de l'eau. Disponible immédiatement. Situé à Saint-Pierre.  
418 828-0061

Chambres à louer, maison privée, village de Saint-Laurent. Entrée privée à l'étage de la chambre, chauffage et électricité inclus. Cuisine à partager avec la propriétaire. Références demandées. Prix à discuter.  
418 828-2469

# Vie communautaire à Saint-Jean

## CLUB DE L'AMITIÉ ET DES AÎNÉS

Les activités régulières du club se poursuivent tous les mercredis et jeudis au centre communautaire jusqu'au jeudi 15 décembre alors qu'aura lieu le souper et la soirée de Noël. Le tout débutera avec la messe à 17 h suivi du souper à 18 h et de la soirée de danse avec l'orchestre de Jean-Louis Picard et Louise Mathieu. Deux choix de repas. Réservez immédiatement vos cartes auprès d'un membre du comité. 25 \$ pour les membres, 30 \$ pour les non-membres et 7 \$ pour la soirée seulement.

**Suzanne Tremblay, Présidente**

**418 829-3793**

## CORRECTION

Dans le sommaire de l'édition d'octobre, une erreur est survenue dans l'identification du crédit accordé à la photo de la plaque de la Commission des monuments historiques, autrefois placée au coin des rues du Quai et du chemin du Bout de l'île. La photo est l'œuvre de M. Daniel B. Guillot.



# Sortir à l'île

## Le Coffre de l'île

1138, chemin Royal, Saint-Pierre

## JUSQU'À LA FIN DÉCEMBRE

Exposition de l'artiste peintre Jean-Guy Desrosiers: paysages et scènes de Québec, Charlevoix et l'île d'Orléans. Huiles sur toiles. Exposition de photographies sur l'Amérique latine du photographe Jean-Pierre Eppe.



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Jean-Guy Desrosiers.



PHOTO HÉLÈNE BAYARD

Jean-Pierre Eppe.

## Espace Félix-Leclerc

Renseignements et réservations :  
418 828-1682

## SAMEDI 26 NOVEMBRE

### À 20 H

Dans le cadre de sa tournée acoustique *L'Opinion des autres*, l'auteur compositeur interprète Christian Sbrocca sera à nouveau de passage sur la scène de l'Espace Félix-Leclerc laquelle sera partagée avec l'auteur compositeur interprète Christian Marc. Ils renouveleront leur belle complicité afin d'offrir un spectacle intimiste rempli d'énergie survolant leurs albums respectifs, nous réservant aussi quelques belles surprises.

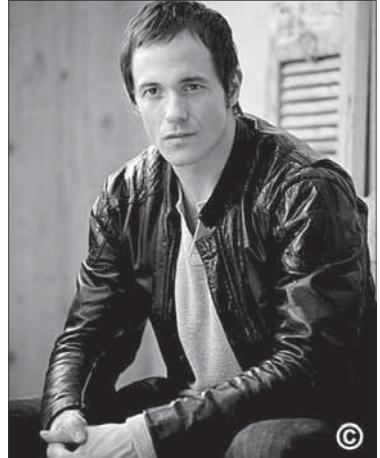


PHOTO © CHRISTIAN S BROCCA

## Les Jeudis de la Boulange

2001, chemin Royal, Saint-Jean

## JEUDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

### À 19 H 30

La rencontre de décembre prendra, comme de coutume, des allures festives. Il y aura d'abord une discussion sur le thème *Relire ou ne pas relire*, suivi d'un échange de livres déposés dans le panier de Noël par les personnes présentes. Il s'agit bien souvent de livres d'occasion, de livres déjà lus ou encore de livres possédés en double. Bienvenue! Renseignements: 418 829-0245.

## Solution

1	6	4	2	7	3	5	9	8
5	7	2	8	6	9	3	1	4
3	9	8	4	1	5	7	6	2
9	1	7	6	5	2	8	4	3
8	5	3	9	4	1	6	2	7
2	4	6	3	8	7	1	5	9
7	3	5	1	9	4	2	8	6
6	2	9	5	3	8	4	7	1
4	8	1	7	2	6	9	3	5

## Le courrier du lecteur

### Il est venu le temps des barricades...



PHOTO PIERRE SHAIENKS  
L'hiver et le déneigement qui l'accompagne ramène les barricades de protection des terrains.

Un air connu qui revient chaque automne dans les villages de l'île d'Orléans en prévision du monstre de l'hiver qui balayera tout sur son passage. Je veux évidemment parler de la gratte qui fait le déblayage de la neige sur la route 368 qui ceinture l'île.

Nombreux sont en effet les propriétaires qui ont subi des dommages à leur propriété ou à certains équipements et plantations qui ont le malheur d'être près de la route de ceinture. Rien ne résiste à la gratte, à la neige et à la «slush» qui sont projetées avec force et ce qui a pris parfois des années à s'implanter et à croître, disparaît instantanément.

Il devient ainsi justifié de monter des barricades et d'autres protections de toutes sortes pour protéger ses biens quand ce n'est pas une maison dont la façade doit être plastifiée en entier... Ce

faisant, les plus beaux villages du Québec en prennent un dur coup pour une période de six mois par année. Ce n'est pas peu dire!

Il me semble que l'on devrait constater que l'île a changé et que ce ne sont plus des champs partout sur le parcours. Les villages en particulier sont vulnérables à cause de la proximité des propriétés par rapport à la route et il n'y a pas ici possibilité de route de contournement comme on le voit ailleurs.

Aussi, faudrait-il songer à un déneigement adapté surtout dans les villages et sensibiliser l'entrepreneur à porter attention aux éléments vulnérables. Le cahier des charges, lors des appels d'offres du ministère des Transports, devrait tenir compte de cette problématique.

**Richard Gagné**  
**Sainte-Pétronille**

## Autour de l'île

[www.autourdelile.com](http://www.autourdelile.com)

Rédactrice en chef : Hélène Bayard

Coordonnatrice de la production / adjointe administrative : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs et collaboratrices : Nicole Bédard, Olivier Blaney-Thibault, Isabelle Demers, Line Frenette, Michel Gagné, Normand Gagnon, Lucie Lapointe, Julien Milot, Chantale Nadeau, Patrick Plante, Pierre Pruneau, Marie-Hélène Therrien et Andrée-Anne Turcotte.

Correcteur et correctrices : Nicole Bédard, Line Frenette et Bernard Raphy. Distribution dans les commerces : André Bédard

Direction artistique : Geneviève Pinard de **Pectine**

Imprimeur : Les Presses du Fleuve

## DATES BUTTOIR À RESPECTER

### Publicité :

**lundi 5 décembre**

(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

### Textes et communiqués :

**mercredi 7 décembre**

### Distribution :

**jeudi 22 décembre**



# Les Jours vers Noël 2011

Samedi & Dimanche  
les 3 et 4 décembre  
de 10h à 17h

## Nos artisans

Geneviève Boivin, Créatrice de bijoux  
Ginette Dion, Bijoux œil bleu de Turquie  
Annette Duchesne Robitaille, Art textile  
Espace Félix-Leclerc, Œuvre du poète & divers objets  
Carole Fontaine, Céramique Raku  
Rolande Gagné, Vitrail & verre fusionné  
Galerie d'art Le Coffre de l'île, Dany & Pascale  
Bernard Hamel, Sculpteur  
Les rubans blancs, Couture & linge de maison  
Hélène Matte, Oiseaux de bois flotté  
Marc Paquet, Tourneur sur bois  
Yves Robitaille, Art populaire  
Vinaigrerie Cassis d'Orléans  
Andréi Wyszinski, Artisan ébéniste

Pour une 7<sup>e</sup> année,  
la boîte à chansons de l'Espace Félix-Leclerc  
se transforme en marché de Noël.

Venez découvrir des artisans de talents  
et leurs œuvres qui, sous le sapin, illumineront  
votre réveillon de Noël.

Bienvenue à tous!

Quand deux oiseaux se battront le matin sous ta fenêtre  
Et que leurs cris aigus te sortiront du lit  
Ne cherche ni le piège ni le mal qui les agite ainsi  
Regarde dans la rue le printemps est venu  
Et si tu as aimé tu t'attarderas ce matin-là

Félix Leclerc 1955, extrait Ce matin-là

\*\*\* Entrée gratuite \*\*\*  
**Renseignements**  
**418.828.1682**  
[www.felixleclerc.com](http://www.felixleclerc.com)



QUEBECOR  
Partenaire principal

Espace Félix-Leclerc  
Musée \* Boîte à chansons \* Sentiers



## Festin des fêtes

10 personnes..... 169,95 \$  
15 personnes..... 249,95 \$

Sandwiches (6 ptes)  
Pain farci au poulet  
Choix de 2 salades  
Marinades, crudités et trempette  
Demi-œuf farci (2/personne)  
Choix de pâté (viande, poulet, mexicain, tourtière de l'île)  
Plateau de rosbif froid (2 tr./personne)  
accompagné de sauce dijonnaise et Raifort  
Cup cake de Noël

## Le Réveillon

10 personnes..... 99,95 \$  
15 personnes..... 149,95 \$

(Froid - à réchauffer à la maison)  
Tranches de poitrine de dinde (1/pers.)  
Farce & sauce  
Pommes de terre parisienne  
Jardinière de légumes maison  
Purée de canneberges (atoca)  
Couronne de pain  
Bûche de Noël traditionnelle

Commandez votre buffet avant le 5 décembre et obtenez



10% de rabais sur commande de 100\$ et plus  
Applicable sur nos produits et services  
pour la période du 21 décembre au 2 janvier



## Suggestions de repas chauds des fêtes

Minimum 10 personnes

Suprême de volaille ..... 13,25 \$  
Bœuf bourguignon ..... 13,25 \$  
Brochette de poulet ..... 13,25 \$  
Poitrine de dinde et farce ..... 14,25 \$  
Filet de porc ..... 15,25 \$  
Veau Marengo ..... 16,25 \$  
Caille Royale (farcie désossée) ..... 18,50 \$  
Aiguillette de canard (sauce orange) .. 19,95 \$

Tous ces repas incluent :

Potage, pain, biscuits et beurre  
Pommes de terre ou riz  
Jardinière de légumes  
Salade de chou  
Bûche de Noël traditionnelle et coulis



## Tradition d'antan

10 personnes..... 199,95 \$  
15 personnes..... 289,95 \$

Duo de sandwichs et pains farcis  
Choix de 2 salades  
Plateau de légumes « Grand-Mère »  
(betteraves, cornichons sucrés, ketchup maison\*)  
Choix d'aspic (tomates ou légumes)  
Plateau fromages & raisins  
Couronne de pain  
Tourtière de l'Île ou pâté à la viande  
Ragoût de boulettes et pommes de terre  
Bûche Caprice de l'Île et coulis

\* Cultivé et produit à l'île d'Orléans



**Buffet Maison**  
le traiteur d'Orléans



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information  
ou visitez notre site web :

[www.buffetmaison.com](http://www.buffetmaison.com)

Trois endroits pour mieux vous servir :

Saint-Pierre / Île d'Orléans • 995, route Prévost  
Beauport / Place Orléans • 1090, boulevard des Chutes  
Beauport • 340-R, Seigneuriale

Un seul numéro

**418 828-2287**

